

Soins **Palliatifs**.be

LE PHARMACIEN et les soins palliatifs

Sommaire

Edito	2
Du côté de la FWSP	3
Du côté des plates-formes	4
Dossier : <i>Le pharmacien et les soins palliatifs</i>	12
<i>Le métier de pharmacien</i>	
<i>Le pharmacien et les soins palliatifs</i>	
<i>Conclusion de l'équipe de soutien de la plate-forme de soins palliatifs du Hainaut occidental</i>	
Coup de cœur : Palliatheque.be	33
La formation continue en soins palliatifs	34
Agenda	42
Coordonnées des plates-formes et des équipes de soutien	44

édito



Bonjour à Toutes et Tous,

Au risque de lasser, je ne peux que constater que les éditoriaux de fin d'année comportent pas mal de similitudes : une situation fédérale compliquée, une collaboration régionale enthousiasmante et le plaisir de vous transmettre les vœux de notre petite équipe.

Depuis fin 2018, nous sommes passés par la case « élections » et la situation politique fédérale semble toujours inextricable. Cela représente un sérieux frein à de quelconques avancées en faveur des patients palliatifs alors que le souffle de l'élargissement de la définition des soins palliatifs voté en 2016 recelait de belles promesses...

Au niveau régional, point encore de promesses mais les prémices avérés d'une belle collaboration entre notre Fédération et le cabinet de la nouvelle Ministre wallonne de la Santé, Christie Morreale. Plateformes de soins palliatifs, équipes d'accompagnement multidisciplinaires et fédération ont été heureuses d'entendre que les travaux menés dans le cadre de la rédaction de l'Arrêté du Gouvernement Wallon (AGW) les organisant reprendraient là où la précédente équipe ministérielle les avait menés. Mon premier vœu sera que cet « importantissime » texte se finalise en 2020 !

Bel exemple de collaboration également pour notre dossier central « Le pharmacien et les soins palliatifs » proposé par la plate-forme des soins palliatifs de Tournai (ARCSPHO). Nous y découvrons tous les bénéfices de la multidisciplinarité au profit du patient. Rencontre et dialogue permettent une réelle interaction entre tous les acteurs du soin, ce dossier richement documenté l'illustre à souhait.

Le président que je suis tient également à féliciter l'Association namuroise de soins palliatifs (ASPPN) qui nous a offert un programme varié, original et finement orchestré à l'occasion du 7^{ème} Colloque wallon. Je ne suis certainement pas le seul à avoir apprécié les nombreuses bulles d'humour qui ont habilement égayé ces deux journées de réflexion.

Enfin, ce large sourire et l'équipe de la FWSP m'accompagnent pour vous souhaiter de joyeuses fêtes de Noël et de fin d'année.

Vincent BARO, Président de la FWSP



Equipe :

- **Direction :**
Lorraine Fontaine
- **Coordination :**
Anne-Françoise Nollet
Francis Zadworny

Coordonnées :

Fédération Wallonne
des Soins Palliatifs, asbl
Rue des Brasseurs, 175
5000 Namur
Tél. : 081 22 68 37
Fax : 081 65 96 46
E-mail : federation@fwsp.be
Site : www.soinspalliatifs.be

Credits illustrations :

- Photo cover — Adobe Stock
- Photo p. 8 - Véronique Gallo
- Photos p. 9 - PSPPL
- Photo p. 11 - PFSPEF
- Photos p. 17, 27, 28 - ARCSPHO

Avec le soutien de



Du côté de la FWSP

■ **DECRET SOINS PALLIATIFS – PARUTION AU MONITEUR BELGE**

Depuis la 6^e réforme de l'Etat, l'organisation des soins palliatifs à domicile est devenue compétence régionale ! En avril 2019, Le Parlement wallon approuvait le projet de décret insérant des dispositions relatives aux soins palliatifs dans le Code wallon de l'Action sociale et de la Santé. La parution au Moniteur Belge, très attendue, est consultable sur notre site (http://www.soinspalliatifs.be/images/pdf/DRW_2019_05_02.pdf).

Comme le souligne notre président dans son édito, l'importance de l'Arrêté du Gouvernement Wallon (AGW) qui sera pris pour assurer l'exécution de ce décret est capitale pour l'existence des plates-formes et de la fédération... leur financement en dépend. L'équipe de la FWSP entend assurer un suivi très attentif à ce dossier en 2020.

■ **7^{ÈME} COLLOQUE DES SOINS PALLIATIFS - ACTES**

« S'adapter... à la vie, à la mort ? », tel était le thème du 7^{ème} colloque régional wallon des 10 et 11 octobre 2019. A travers les formulaires d'évaluation rentrés, outre la présence nourrie, les participants ont souligné la qualité et la pertinence des interventions proposées. La satisfaction est donc au rendez-vous mais le travail des organisateurs n'est pas pour autant terminé. L'Association namuroise et la Fédération wallonne sont actuellement occupés à la rédaction des actes de ces deux journées : ces textes devraient être disponibles sur le site www.soinspalliatifs.be dans les premières semaines de 2020.

■ **DOSSIER « PHILOSOPHIE ET SOINS PALLIATIFS » - REVUE N°44**

Lors de l'édition de la précédente revue, le dossier « **Philosophie et soins palliatifs : en quoi ces pratiques s'enrichissent-elles l'une, l'autre ?** » devait inclure un texte de Jean-Michel Longneaux intitulé « **Philoso-**

pher, c'est apprendre à mourir ». Suite à une erreur en nos murs, cet article n'a pas été repris. Nous présentons nos excuses à l'auteur, au personnel de Reliance et à nos lecteurs et les invitons à consulter le lien suivant :

http://www.soinspalliatifs.be/images/pdf/BL_44_-_Dossier_Philosophe_en_soins_palliatifs__Add_Longneauxl.pdf

■ **« DIFFUSER LA CULTURE PALLIATIVE DANS MON INSTITUTION »**

Egalement annoncée dernièrement, la brochure « **Diffuser la culture palliative dans mon institution** » à destination des maisons de repos et maisons de repos et de soins sera disponible en ligne dès le 13 janvier 2020. En outre, ce sont 2.300 exemplaires « papier » que la FWSP va offrir à toutes les plates-formes de soins palliatifs wallonnes. En 2020, ces dernières ne manqueront pas de vous informer de la politique de diffusion qu'elles réserveront à ce nouvel outil.

■ **BIEN PLUS QUE DES SOINS – CAMPAGNE NATIONALE**

Grâce au soutien de la Fondation Roi Baudouin, les fédérations bruxelloise, flamande et wallonne de soins palliatifs orchestrent en mars prochain une grande campagne nationale de communication. Affichages publics, spots radio, réseaux sociaux ou encore site internet... tous les canaux de diffusion seront concernés par cette campagne dont l'objectif premier est de sensibiliser le grand public, et plus spécifiquement les malades et leurs proches, aux bénéfices des soins palliatifs.

Vous souhaitez participer à la campagne ou la relayer, contactez la plate-forme de votre territoire (voir coordonnées au dos de la revue). Restez connecté !

Fédération Wallonne des Soins Palliatifs asbl
Rue des Brasseurs, 175 – 5000 Namur
Tél. 081 22 68 37 – Email: federation@fwsp.be

du côté des plates-formes



ARCSPHO - La plate-forme de Tournai

Remerciements

Voilà quelques années déjà que la **troupe théâtrale du Sacré Cœur** à Antoing (dont le Dr **Salvatore Bonsignore** fait partie) nous fait don d'un montant honorable dans le but de nous permettre d'acheter du matériel bien spécifique aux soins palliatifs.

Nous profitons de ce bulletin pour remercier l'ensemble de ses membres et exprimer à tous notre profonde gratitude.

Départ de Greet

Après 10 années passées au sein de notre Plate-Forme, notre collègue **Greet Moresco** s'est envolée vers d'autres horizons.

Récemment, elle a rejoint l'équipe des psychologues de l'USP St Joseph à Mons. L'occasion nous est donnée de la remercier pour toutes ses années de service et de lui souhaiter bon vent dans ses nouvelles fonctions.

Formations 2020

Notre programme de formation pour l'année 2020 est disponible ! Vous pouvez le retrouver

sur le site www.soins-palliatifs.be ou nous contacter par mail pour le recevoir... arcspho@skynet.be ! N'hésitez pas à le consulter, il y a de nombreux thèmes inédits.

En plus des formations proposées, n'oubliez pas que la plate-forme peut également se rendre au sein de vos maisons de repos pour des lieux de parole !

Et enfin, si ce n'est pas encore fait : venez liker notre page Facebook « Soins palliatifs Tournai arcspho ».



ARCSPHO - Association Régionale de Concertation sur les Soins Palliatifs du Hainaut Occidental

Chaussée de Renaix, 140 - 7500 TOURNAI.
Tél. 069 22 62 86 - Fax 069 84 72 90
arcspho@skynet.be

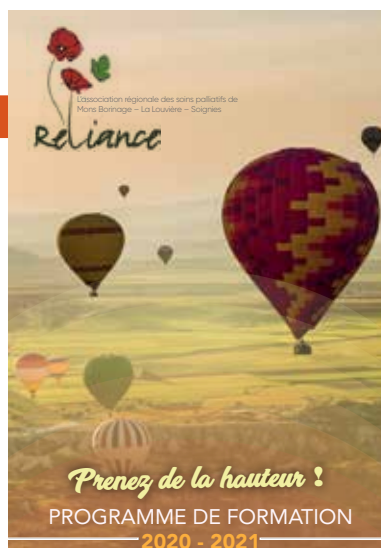
Reliance – La plate-forme de La Louvière

Le programme de formations 2020-2021 est disponible

Comme vous le savez, Reliance organise tout au long de l'année des formations en lien avec les soins palliatifs à destination du personnel soignant et ce afin de vous permettre de développer vos compétences au maximum.

Cette année, des modules spécifiques répartis par trimestre vous donneront la possibilité d'être formé par une équipe expérimentée et consciente des exigences du terrain.

Les formations du premier trimestre sont consultables sur le site et en page « Formations » de ce bulletin de liaison mais n'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.



Reliance ASBL – Association régionale des soins palliatifs de Mons-Borinage-La Louvière-Soignies

Rue de la Loi, 30 – 7100 La Louvière
Tél. : 064 57 09 68 – Fax : 064 57 09 69
E-mail : info@relianceasbl.be

Pallium – La plate-forme du Brabant wallon

Te perdre avant que tu ne sois parti(e). Comment gérer le deuil blanc ?

Dans le cadre de la semaine des aidants proches Pallium a collaboré avec la **Résidence Trémouroux**, le **CPAS de Perwez** et le **Dr Migeal** à l'animation d'une conférence débat autour du thème.

Le public nombreux était à la fois composé d'aidants proches mais aussi de nombreux professionnels de la santé et de l'aide à domicile interpellés au quotidien par la problématique.

La maladie incurable provoque de petits et grands deuils. Ceux-ci se traduisent par des processus psychologiques et émotionnels : émotions contradictoires, confusion, retrait dans la relation, agressivité...

Ces situations méritent toute l'attention des soignants pour leur permettre d'ajuster au

mieux l'accompagnement du patient et la communication avec les proches. La plate-forme a proposé un module de formation le 12 décembre 2019 : « **Le deuil blanc. Pertes de la mémoire, perte de l'autonomie... autant de deuils vécus par le résident et ses proches** : reconnaître ces sentiments et comprendre le concept du deuil blanc peut aider à en diminuer les effets. Avec du soutien et des conseils, il est possible de composer avec ces sentiments, commencer à pleurer ce qui a été perdu et demeurer en contact avec la personne atteinte de la maladie tout en travaillant à prendre des forces et à conserver votre résilience. »

Pallium – Plate-forme de Concertation en Soins Palliatifs du Brabant wallon

Avenue Henri Lepage, 5 - 1300 WAVRE
Tél.: 010 39 15 75
E-mail : pallium@palliatifs.be

A l'heure des bilans...

2019 touche à sa fin, et décembre invite traditionnellement au coup d'œil dans le rétroviseur... Cette année écoulée aura été une nouvelle fois riche et dense pour l'ASPPN.

Du côté de l'équipe de soutien, nous comptabilisons en cette fin d'année quelque 800 suivis de patients, ce qui représente une augmentation d'environ 15% par rapport à l'année précédente... Lorsque l'on sait que seuls 330 forfaits sont effectivement financés, ce nombre impressionnant et cette augmentation récurrente des prises en charge ne manquent pas d'interpeller une nouvelle fois quant à l'exigeante réalité du terrain pour nos infirmières, et aux besoins criants du secteur palliatif en général, en termes de refinancement et d'élargissement des équipes notamment...

Côté plate-forme, 2019 était une « année Colloque »... Vous avez été plusieurs centaines à nous rejoindre les 10 et 11 octobre à La Marlagne pour ces deux jours de réflexions et d'échanges autour du thème de l'adaptation. Un thème fédérateur et porteur, et qui a su vous convaincre si nous en croyons les évaluations que vous avez bien voulu nous partager, puisque le taux de satisfaction globale des participants au Colloque s'élève à 8,31/10!

Merci à toutes les personnes qui se sont impliquées dans cette organisation, merci à nos brillants orateurs qui ont mis en mots et en images de nombreuses facettes de l'adaptation, merci aux électroniciens libres qu'ont été **Pad'r**, **Fanny Ruwet** et **Kanar**, dont l'humour incisif, parfois caustique mais toujours juste a nourri différemment notre réflexion, et surtout, merci à vous, participants, pour votre belle énergie, votre implication et votre soif d'apprendre, ce fut un plaisir de vous rencontrer!

Nous travaillons à présent à la rédaction des actes du Colloque, ceux-ci seront bientôt disponibles.

Et en attendant, nous cédon le témoin : rendez-vous dans deux ans à Charleroi pour un nouveau Colloque wallon des soins palliatifs!

Programme 2020 des activités organisées par l'ASPPN : déjà disponible !



C'est désormais une habitude bien ancrée, et en cette fin d'année, nous ne doutons pas que vous guettez avec impatience l'arrivée de notre nouveau **Programme annuel de Formation** ! Destinée à l'ensemble des intervenants auprès des patients en fin de vie, cette nouvelle édition propose une fois encore un panel riche et varié de formations générales ou spécifiques, afin de toujours mieux répondre aux attentes et besoins exprimés par notre réseau de soins.

Du côté des nouveautés 2020, épinglons deux organisations en particulier :

- » **les lieux de parole pour les bénévoles**, concrétisation de notre volonté d'offrir aux bénévoles en soins palliatifs de la province un espace régulier pour déposer les émotions liées à l'accompagnement des personnes en fin de vie ;
- » **le Cycle Psy**, un cycle de 5 rencontres entre professionnels de la relation thérapeutique, animées par des psychologues accompa-

gnant régulièrement des personnes en deuil. Chacune des 5 rencontres proposées permettra de découvrir une approche possible pour accompagner les personnes endeuillées (les différents deuils à vivre, deuil et créativité, approche systémique, approche narrative, hypnose conversationnelle). Le cycle est ouvert aux psychologues, assistants en psychologie et aux thérapeutes ayant suivi un 3ème cycle en psychothérapie. Renseignements et inscriptions : 081 43 56 58, ou info@asppn.be.

Le calendrier 2020 des plates-formes est là !

Nous savons que vous êtes nombreux à l'attendre avec impatience, et cette année encore, les Plates-formes de Soins palliatifs et la Fédération wallonne des Soins palliatifs ont travaillé de concert à la conception de leur Calendrier 2020 ! Cette année, nous vous invitons à « **Oser la Diversité** », et c'est toujours la talentueuse illustratrice **Alice de Page** qui



s'est chargée d'interpréter en images et en couleurs 12 variations autour cette thématique, à mettre en pratique au quotidien, en famille, au travail, au sein de nos institutions de soins, et nécessairement partout où sont accompagnées des personnes en fin de vie.

Le calendrier est d'ores et déjà en vente à l'ASPPN (10€/pièce), et bonne nouvelle pour les membres de notre association : il vous sera offert à l'occasion d'une visite de notre équipe auprès de votre institution !

Nous vous souhaitons une nouvelle année riche, enthousiasmante et créative !

Communication importante à l'attention des administrateurs de l'ASPPN

Chers Administrateurs, bloquez dès à présent cette date dans vos agendas : l'Assemblée générale de l'ASPPN est fixée en 2020 au **mardi 16 juin, dès 18h30 au CHR de Namur**. Nous comptons véritablement sur votre mobilisation, et nous vous remercions à nouveau chaleureusement de votre implication dans la gestion et le bon fonctionnement de notre Association, implication indispensable à nos actions et à leur pérennité en faveur de la diffusion de la culture palliative.

ASPPN, Association des Soins Palliatifs en Province de Namur

Rue Charles Bouvier, 108 – 5004 BOUGE
Tél. : 081 43 56 58 – Fax : 081 43 56 27
E-mail : info@asppn.be

Véronique Gallo, marraine de la campagne des soins palliatifs



#bienplusquedessoins

"C'est dur, mais c'est la réalité..."

Véronique Gallo nous en parle.

Une l'initiative de la plate-forme des soins palliatifs de la Province de Luxembourg en collaboration avec les plates-formes de soins palliatifs en Wallonie et la Fédération Wallonne des soins palliatifs.

Samedi 12 octobre, c'était la Journée mondiale des soins palliatifs. A Marche-en-Famenne, la plate-forme de concertation des soins palliatifs de la province participe à une grande campagne de sensibilisation baptisée "**Bien plus que des soins**". L'humoriste

Véronique Gallo en est la marraine. L'objectif est de montrer l'étendue des missions et rappeler que les soins palliatifs sont là pour aider les malades et leur famille.

Voir

www.youtube.com/watch?v=oQFKkbhca1I

Plate-forme de Concertation en soins palliatifs en Province de Luxembourg

Rue Victor Libert, 45/4

6900 MARCHÉ-EN-FAMENNE

Tél. et fax : 084 40 30 09

E-mail : secretariatsp.provlux@outlook.be

Brochure « Fin de vie : libre ou pas ? »



La brochure « **Fin de vie Libre ou pas** », a été réalisée en 2009. Elle est le fruit du travail collectif de trois plates-formes (Liège, Verviers et Tournai), de l'équipe de soutien Delta, du CAL de Liège et de l'ADMD. Elle a été conçue dans un langage clair et accessible dans le but de soutenir la réflexion du grand public par rapport aux ques-

tions de fin de vie. Elle reprend des notions essentielles comme la liberté, la responsabilité, le choix éclairé, le temps, le respect...

Après 10 ans, certaines notions (législatives entre autres) devaient être remises à jour. Le travail a été réalisé et vous pourrez bientôt découvrir la version 2020 de l'outil.

Bientôt disponible dans votre Plate-forme !

Le Café des mortels

Après Liège et Seraing, la Commission d'éthique de la PSPPL a décidé d'organiser le « **Café des mortels** » 2019 dans la région de Huy, plus précisément à Wanze.



Anniversaire 20 ans de Delta

L'équipe de soutien Delta a fêté ses 20 ans le 19 octobre 2019. Un rendez-vous joyeux qui a réuni les anciens et les nouveaux, les fondateurs et les administrateurs, les acteurs de terrain, les fidèles et les amis... une centaine d'invités se sont retrouvés dans une atmosphère chaleureuse pour souffler les bougies et se détendre avec un spectacle d'improvisation de la talentueuse troupe « **Les Improposables** ». Ceux-ci ont livré une performance époustouflante, en lien avec le travail et les valeurs de l'équipe de soutien.

Une belle occasion de faire le lien !



Une soixantaine de participants ont été accueillis par le Service social de la commune et les membres du Conseil Consultatif des Aînés, venus en nombre.

Le thème de la soirée était les rituels funéraires « **Quand je serai mort... Que ferez-vous de moi ?** »

Les participants ont d'abord visionné une sélection d'extraits de documentaires sur les différents rituels passés, actuels ou futurs, liés à différentes cultures ou religions.

Ils ont ensuite discuté en groupe de ce qui les avait heurtés et ce qui les avait rassurés dans le documentaire.

Si certains participants se sont dits « bousculés » par des rituels mettant le corps mort en scène de manière trop confrontante, il est ressorti de ces échanges que les rituels sont d'une importance capitale car ils permettent de donner une place au mort, à la mort dans nos sociétés qui l'occultent de plus en plus.

Symposium en soins continus

De 'no limit' à nos limites. Quand les situations mettent notre tolérance à l'épreuve.

Le 21^{ème} symposium en soins continus aura lieu à **Huy le samedi 08/02/2020.**

Programme joint à la revue, inscriptions par mail ou par retour du talon d'inscriptions.

Attention ! La participation aux ateliers est limitée : « premiers arrivés, premiers inscrits » ! Ne tardez pas !

Plate-forme des soins palliatifs en Province de Liège

Boulevard de l'Ourthe, 10-12 – 4032 CHENEE

Tél. : 04 342 35 12

E-mail : info@psppl.be

PFSPEF - La plate-forme de Verviers

Retour sur la Semaine des Aidants Proches

La plate-forme de Verviers revient sur un événement marquant de son dernier trimestre : la Conféren'Ciné qui abordait une thématique toujours sensible bien que souvent traitée : la relation soignant-soigné.

La PFSPEF a investi l'Espace Georges Dechamps à Herve et reçu près de 90 participants pour sa soirée consacrée à « **La relation soignant-soigné : enjeux et défis de la médecine d'aujourd'hui** ». Elle y a proposé une conférence du Docteur **Philippe van Meerbeek** destinée tant aux aidants proches qu'aux soignants afin d'aborder la relation soignant-soigné, ce qui s'y joue et d'ouvrir le dialogue sur les difficultés de communication dans un contexte de soins palliatifs. La conférence a été suivie de la projection du film « **L'Ordre des médecins** » de David Roux avec Jérémie Renier.

Panier plein pour la formation réservée aux Pharmaciens de notre Arrondissement

En 2018, de nouvelles listes de médicaments et dispositifs médicaux obligatoires ont été annexées à l'A.R. datant de 2009. Afin de répondre aux demandes du secteur, une vingtaine de produits ont été retirés et 8 nouveaux introduits.

Dans le cadre du plan d'action Pharmaciens, la PFSPEF s'est associée à l'UPVE (Union Pharmaceutique des Arrondissements judiciaires de Verviers et Eupen) et à la plate-forme de la Communauté germanophone afin d'organiser une formation pour les pharmaciens « **Sondes et perfusions. Conseils à l'officine. Spécificités en soins palliatifs** ». Près de 50 pharmaciens ont répondu présents et ont fait un retour très positif de cette formation qui s'est avérée très « pratique » et « concrète ».

Avec l'accord de la plate-forme de Tournai, un « **Guide pratique de soins palliatifs** », adapté à notre réalité de terrain, leur a également été distribué.

Salon du Volontariat

Ce 12 octobre, la Ville de Verviers a permis aux volontaires de représenter la Plate-forme au **6ème Salon du volontariat**. Les associations présentes étaient nombreuses et issues de différents secteurs associatifs. Les visiteurs étaient également présents en nombre !

Aubaine pour nous, le salon se déroulait le 12 octobre, Journée mondiale des soins palliatifs. Cette occasion spéciale nous a permis de présenter les capsules vidéo originales qui parlent de soins palliatifs en décomplexant le sujet. L'initiative a été accueillie avec intérêt par les personnes présentes et a suscité de nombreux contacts et réflexions.

Les soins palliatifs, parlons-en !

Rejoignez-nous



Cycle de conférences

La plate-forme de Verviers organise en 2020 un cycle de conférences qui se déroulera sur le site Le Tremplin à Dison, à raison d'une conférence en soirée par mois de janvier à juin 2020.

L'objectif visé par ce cycle est d'observer la communication soignant-soigné (en abordant les enjeux et les défis qui y sont liés) dans la société actuelle ; aborder la relation en explorant tant le point de vue du professionnel que du patient.

Six orateurs de renom seront invités à nous faire part de leur vision de la communication en fonction de leur domaine de prédilection. Vous découvrirez, entre autres, ce que **Steven Laureys** et **Eric Salmon** ont à vous partager. Quant à la clôture.... Chuuuut, c'est une surprise !

Plus d'informations aux coordonnées ci-dessous

Jeune public

« Get Up Stand Up... » pour le spectacle DEBOUT qui fera son retour dès 2020 dans notre région ; une occasion d'aborder la question du deuil avec les enseignants et leurs élèves.

Plus d'informations dans le prochain SoinsPalliatifs.be.

Pour ne rien rater de nos événements/formations et rester connecté à notre actualité, rejoignez-nous sur notre page Facebook (<https://fr-fr.facebook.com/PlateformedeSoinsPalliatifsdelEstFrancophone/>)

Plate-forme de soins palliatifs de l'Est francophone

Rue de la Marne, 4 – 4800 VERVIERS
Tél. : 087 23 00 16 – Fax : 087 22 54 69
E-mail : verviers@palliatifs.be

LE PHARMACIEN et les soins palliatifs



INTRODUCTION

Ce dossier est la suite logique de toute une série de démarches entreprises par la plateforme de concertation sur les soins palliatifs du Hainaut occidental. Ces démarches, que vous aurez l'occasion de découvrir au fil des prochaines pages, n'auraient pourtant jamais abouti sans la précieuse collaboration de l'Uphoc (l'Union des Pharmaciens du Hainaut Occidental et Central), de notre équipe de seconde ligne et de quelques pharmaciens très motivés.

Ce que nous retiendrons de ces rencontres conviviales, c'est que les pharmaciens s'intéressent aux soins palliatifs et que leur rôle est important pour toutes les personnes qui en bénéficient, qu'elles vivent au domicile, en maison de repos ou qu'elles soient hospitalisées.

Avec ce dossier, nous avons voulu faire part des difficultés auxquelles les pharmaciens pouvaient être confrontés et dont nous

n'avions pas toujours conscience. Mais, au-delà de ces difficultés, nous avons surtout cherché à faire un état des lieux et voulu montrer qu'une collaboration était possible, et même plus que souhaitable, entre les pharmaciens, les plates-formes de soins palliatifs et les différents soignants gravitant autour du patient en fin de vie.

Nous avons bien conscience que les réalités de terrain sont certainement différentes dans les territoires couverts par les autres plates-formes, mais cela pourra sans doute donner un éclairage à ceux qui s'intéressent à la place du pharmacien au sein des soins palliatifs.

Par **Anaëlle STYGELBOUT**, coordinatrice à la plate-forme de soins palliatifs du Hainaut occidental

LE MÉTIER DE PHARMACIEN

Le pharmacien est un prestataire de soins reconnu dans le cadre de l'arrêté royal n°78 qui définit et délimite les compétences des professionnels des soins de santé (AR 10/11/1967).

La formation de base du pharmacien est universitaire et compte cinq années d'études. Elle se termine par un stage en officine qui se fait en dernière année. Quatre principales orientations professionnelles s'offrent en général au pharmacien diplômé : soit travailler dans une pharmacie ouverte au public (pharmacien d'officine), soit dans le secteur hospitalier (pharmacien d'hôpital), soit dans un laboratoire d'analyse (pharmacien biologiste), soit dans le secteur de fabrication des produits de santé (pharmacien d'industrie). Des années de formation supplémentaires sont nécessaires pour pouvoir travailler dans un laboratoire d'analyses, dans un hôpital ou en industrie.

La profession de pharmacien est une profession fortement réglementée à différents niveaux. Citons par exemple le SPF Santé, l'agence fédérale du médicament et des produits de santé (AFMPS), l'INAMI pour l'aspect remboursement des médicaments, le SPF Economie et l'Ordre des Pharmaciens pour ce qui concerne la déontologie. Durant sa carrière, le pharmacien est tenu légalement de suivre des formations pour maintenir à jour ses connaissances sur les médicaments, les pathologies, les traitements et les soins pharmaceutiques.

Les pharmaciens d'officine et d'hôpital sont les deux orientations professionnelles principales qui permettent au pharmacien d'avoir un contact avec le patient et son traitement. Seules ces deux professions de pharmacien sont prises en compte dans la suite de cet article parlant du pharmacien et des soins palliatifs.

Le métier de pharmacien d'officine

Le métier de **pharmacien d'officine** a beaucoup évolué aux cours de ces dernières décennies et il ne cesse encore d'ailleurs d'évoluer. De préparateur et simple dispensateur de médicaments, il devient de plus en plus un prestataire actif dans la prise en charge de la santé du patient mais aussi dans la prévention. En constante collaboration avec le médecin, l'infirmière et les autres professionnels de la santé, le pharmacien se charge de délivrer le bon médicament avec le conseil adapté au patient. Délivrer le bon médicament inclut le contrôle de la molécule prescrite et du dosage selon l'historique du patient, le contrôle des contre-indications, des incompatibilités et des interactions potentielles avec les autres médicaments pris par le patient. Ce travail de contrôle est fait par le pharmacien, aussi bien pour les médicaments prescrits par le médecin que pour les médicaments ou produits délivrés sans ordonnance. À côté de la délivrance et du conseil, le pharmacien se charge également d'accompagner le patient dans le bon usage des médicaments ainsi que le bon suivi de son traitement. Différents services et outils existent en officine pour assurer tout cela : les entretiens de bon usage du médicament (BUM) dont le patient peut bénéficier, la tenue et la consultation du dossier pharmaceutique local par le pharmacien et du dossier pharmaceutique partagé (DPP) entre confrères, la notion de pharmacien de référence et de schéma de médication. Ce schéma de médication remis par le pharmacien de référence (notion récente apparue en octobre 2017) est une vue d'ensemble complète, claire et fiable des médicaments pour un patient, qui indique également toutes leurs instructions de prise. Ce document est non seulement utile pour le patient mais aussi pour les autres prestataires (médecins, infirmiers).

Cette évolution amène le pharmacien vers un nouveau rôle de « coach santé » pour le patient, comme un acteur de la première ligne de soins. L'accompagnement du patient par le pharmacien est un principe primordial qui prend d'ailleurs toute son importance dans le cadre des soins palliatifs dans lequel le phar-

macien doit être proactif afin de garantir le bon suivi du traitement et répondre rapidement aux besoins du patient.

À noter qu'aux yeux de la population, après enquête¹, le pharmacien d'officine est un prestataire apprécié et reconnu et près de 85% des patients sont fidèles à leur pharmacie.

Il faut savoir que la Belgique dispose d'un des réseaux de pharmacies les plus denses d'Europe, même si leur nombre diminue progressivement depuis 2000. Actuellement, notre pays compte 4.841 pharmacies pour 11 millions d'habitants, soit 1 pharmacie pour un peu moins de 2.500 habitants, ce qui garantit une très grande proximité. Chaque jour, 500.000 Belges franchissent le seuil d'une pharmacie soit pour y chercher un médicament prescrit par leur médecin, soit pour obtenir gratuitement un conseil sur leur santé, sur un médicament en délivrance libre ou un autre produit de santé. Des assistants pharmaceutico-techniques (voir encadré) peuvent aider le pharmacien à l'officine et accomplir certains actes pharmaceutiques mais toujours sous la responsabilité et la surveillance du pharmacien.

L'assistant pharmaceutico-technique

La formation de l'assistant pharmaceutico-technique est différente de celle du pharmacien. Pour obtenir ce diplôme, il faut avoir suivi la formation correspondante dans l'enseignement secondaire supérieur (enseignement technique de qualification) ou posséder un diplôme de niveau secondaire supérieur et suivre une formation spécifique.

Sous la surveillance du pharmacien, l'assistant peut :

- » Réceptionner et enregistrer des prescriptions médicales ;
- » Délivrer des médicaments conformes aux lois et règlements en vigueur ;
- » Informer des patients par rapport à l'usage adéquat des médicaments ;
- » Enregistrer et identifier des matières premières ;
- » Exécuter des préparations magistrales.

1. Enquête de satisfaction réalisée en septembre 2014 par Test-Achats auprès d'un échantillon représentatif de la population belge.



SCHÉMA DE MÉDICATION

Patient: _____ Date: _____
 Mon pharmacien: _____ Tél: _____ Mon médecin: _____ Tél: _____

MÉDICAMENTS À PRENDRE TOUS LES JOURS											
Médicament	Forme pharmaceutique			Forme	Dose			Fréq.	Observations		
	marc	dosage	autre		marc	dosage	autre		marc	dosage	autre

MÉDICAMENTS À PRENDRE À UNE AUTRE FRÉQUENCE (HEBDOMADAIRE, QUINZAINE, ...) OU À USAGE EXTÉRIEUR		
Médicament	Précaution	Observation

MÉDICAMENTS À PRENDRE TEL QU'INDIQUÉ(S)											
Médicament	Dose	Fréq.	Forme pharmaceutique			Forme	Dose			Fréq.	Observations
			marc	dosage	autre		marc	dosage	autre		

*Selon le médicament (voir la notice du médicament)
 Indication particulière du médicament
 Médicaments à prendre à la demande (p. ex. en cas de douleur)
 Moments de prise spécifiques (p. ex. une demi-heure avant le repas)
 Modalités de prise (p. ex. prendre avec un grand verre d'eau,
 éviter l'alcool ou le café, prendre en position debout ou assise, ...)
 Conditions de conservation particulières.

© APB (Association Belge des Pharmaciens) - 2019

Remarque :

Un pharmacien qui travaille en officine a suivi une formation universitaire de cinq années et peut accomplir tous les actes pharmaceutiques. Il est soit titulaire de la pharmacie, c'est-à-dire le responsable légal du bon fonctionnement de la pharmacie, soit il travaille comme adjoint du titulaire ou est pharmacien remplaçant.

Chaque officine est obligatoirement tenue par un pharmacien titulaire qui en assume la responsabilité. Ce dernier n'est pas forcément propriétaire de la pharmacie et est alors nommé "gérant" de l'officine.

LE RÔLE DU PHARMACIEN DE RÉFÉRENCE (POUR LES PATIENTS ATTEINTS D'UNE MALADIE CHRONIQUE) :

- » Assurer un suivi en ayant une vue d'ensemble sur le traitement (+ mettre à jour le schéma de médication) ;
- » Être la personne de référence pour la médication en cas de question d'un spécialiste et avec la possibilité de partage du schéma de médication avec les prestataires de soins qui s'occupent du patient (avec l'accord de ce dernier) ;
- » Offrir un accompagnement personnalisé au patient.
- » **Pour plus d'infos, vous pouvez vous rendre sur le site de l'APB : www.apb.be**



La pharmacie hospitalière est dotée de deux robots permettant le stockage de 80% des spécialités pharmaceutiques.

Le métier de pharmacien d'hôpital

Chaque hôpital (qui tombe sous l'application de la loi sur les hôpitaux coordonnée le 7 août 1987) doit disposer d'une officine hospitalière (AR du 19/10/78). L'officine hospitalière est placée sous la responsabilité d'un pharmacien titulaire.

Pour être porteur du titre de pharmacien hospitalier, il faut, à la suite des cinq années pour obtenir le diplôme de pharmacien, suivre un master de spécialisation en pharmacie hospitalière d'une durée de 3 ans (formation complémentaire exigée depuis le 7/07/1986).

A l'issue de ces 3 ans, l'agrément en tant que pharmacien hospitalier est obtenu pour une durée de 5 ans. La prolongation de l'agrément est tributaire de la poursuite d'une formation continue selon les règles définies par la commission d'agrément.

Le pharmacien titulaire d'une officine hospitalière est soumis à toutes les obligations légales et réglementaires qui sont applicables à la gestion d'une officine ouverte au public et doit répondre également aux normes définies notamment dans l'AR du 04/03/91.

Ces normes précisent entre autres que tous les médicaments utilisés à l'hôpital pour le diagnostic ou le traitement des patients hospitalisés et ambulatoires doivent être délivrés par le pharmacien hospitalier.

Le pharmacien hospitalier a des missions variées, notamment :

- » l'achat, le stockage, la délivrance de tous les médicaments incluant les dispositifs médicaux stériles implantables et non implantables ;
- » la distribution individualisée des médicaments (en faisant appel autant que possible aux présentations unitaires des médicaments) ;

- » la reconstitution centralisée des médicaments oncologiques et des alimentations parentérales ;
- » la blistérisation (mise sous forme unidose) des médicaments non disponibles sous forme unidose ;
- » la participation aux essais cliniques ;
- » le suivi qualitatif de l'activité en stérilisation ;
- » la traçabilité des produits sanguins et des implants ;
- » la participation aux différents comités multidisciplinaires notamment comité médico-pharmaceutique, comité du matériel médical, comité d'hygiène, comité de gestion de l'antibiothérapie, comité éthique, comité oncologie, comité nutrition.

Il collabore activement avec le personnel infirmier en ce qui concerne les procédures d'administration et de conservation des médicaments et est responsable du circuit du médicament au sein de l'hôpital.

Il a également pour tâche d'organiser et promouvoir, en collaboration avec le corps médical, des activités de pharmacovigilance.

Enfin, il contribue au développement de l'activité de pharmacie clinique en support à l'activité médicale et infirmière dont les objectifs sont d'améliorer la qualité et la sécurité des soins pharmaceutiques, d'offrir un meilleur service au patient, d'assurer les soins transmutuels et de maîtriser les coûts.

Comme pour l'officine ouverte au public, le pharmacien hospitalier peut, sous sa responsabilité et son contrôle, se faire assister par ou confier à des assistants pharmaceutico-techniques des actes conformément à la législation en vigueur (AR du 5/02/1997).

LE PHARMACIEN ET LES SOINS PALLIATIFS

Le pharmacien d'officine

FORMATION ET CONNAISSANCES DU PHARMACIEN EN SOINS PALLIATIFS

Lors de sa formation universitaire, le pharmacien n'a pas réellement de formation spécifique sur les soins palliatifs. Cependant, des formations complémentaires existent comme par exemple le certificat interuniversitaire en soins palliatifs proposé par l'UCL/HELESI et Lille pour permettre aux pharmaciens d'acquérir les compétences humaines et scientifiques nécessaires pour encadrer le patient en soins palliatifs.

Dans le cadre des formations continues pour pharmaciens, des soirées sur le thème des soins palliatifs ont été organisées par la Société Scientifique des Pharmaciens Francophones (SSPF) en 2013 et à nouveau en 2019. Ce sont 10 conférences sur 10 sites différents de Wallonie (Bruxelles, Nivelles, Louvain-la-Neuve, Verviers, Mons, Namur, Liège, Tournai, Charleroi et Arlon) qui étaient ainsi prévues en 2019 pour les pharmaciens par la SSPF. Différentes unions professionnelles de pharmaciens situées dans les différentes provinces du pays collaborent avec les plates-formes de soins palliatifs locales. Certains pharmaciens de ces unions professionnelles font même parfois partie des comités de ces plates-formes. Par le biais de ces collaborations locales, des formations sur les soins palliatifs sont organisées ponctuellement pour les pharmaciens et des réunions de concertation permettent aux pharmaciens et aux équipes d'une plate-forme locale de mieux se connaître. La plate-forme du Hainaut occidental (ARCSPHO), en collaborant avec l'Union Pharmaceutique du Hainaut Occidental et Central (UPHOC), a pu mettre sur pied de cette manière une soirée de formation, qui se voulait pratique et dynamique, sur les soins palliatifs le 13 mars 2019 à Tournai. Cela a été particulièrement bénéfique pour les pharmaciens et pour l'équipe de soins palliatifs, dans l'intérêt du patient.

TÉMOIGNAGE DE MARIE-ASTRID JANSSENS

« Le diplôme que j'ai obtenu est reconnu, il s'agit d'un certificat interuniversitaire en soins palliatifs proposé par l'UCL/HELESI et Lille.

J'ai choisi la version longue de 2 ans (avec stage), mais une formation plus courte existe aussi dans le même cadre. Chaque journée de formation était passionnante, j'y ai entendu et rencontré des soignants formidables, des personnes très humaines et inspirantes, sur des thèmes essentiels jamais abordés lors de nos études. Seule pharmacienne, je m'y suis sentie cependant "à ma place", avec des éléments nourrissants à recevoir et donner. C'était une expérience formidable tant humainement que scientifiquement. Elle a changé mon regard, ma pratique centrée sur chaque patient unique et singulier, et booste encore aujourd'hui mon souhait de créer du lien en multidisciplinarité.

Je sais qu'il existe des formations à Namur également.

En ce qui concerne la formation continue, nous avons (avec Muriel Rocour) réalisé à la SSPF un module en 3 soirées (2 soirées médecin/pharmacien), certaines plates-formes et équipes de soutien en soins palliatifs que nous avons contactées et invitées parfois lors de ces soirées sont demandeuses car elles nous ont recontactées pour une collaboration éventuelle.

La SSPF organisera une formation générale durant l'année 2019 en partenariat médecin/pharmacien/infirmier ; nous planchons actuellement sur sa présentation.

En ce qui concerne la SSMG, le projet RAMPE initial consiste à la formation en soins palliatifs des médecins généralistes pour les patients à domicile, cette formation est également ouverte aux pharmaciens. »



AU NIVEAU DES MÉDICAMENTS ET PRODUITS UTILISÉS EN SOINS PALLIATIFS

Le pharmacien d'officine est légalement tenu par l'AFMPS d'avoir en permanence dans son officine une liste de médicaments, matières premières et dispositifs médicaux obligatoires. Cette liste obligatoire datant de 2009 a été remise à jour en mars 2018 en concertation avec toutes les plates-formes belges palliatives et l'APB et s'est vu ajouter 8 produits utilisés dans le cadre des soins palliatifs. Elle comprend maintenant plusieurs substances en lien avec les soins palliatifs (*Morphine, Dexaméthasone, Midazolam, Scopolamine, Clotiapine, Haloperidol, Hyoscinebutylbromide, Oxytocine, Métamizol*).

Le pharmacien d'officine est légalement obligé d'assurer la continuité des soins. En d'autres mots, il doit participer à un rôle de garde pharmaceutique qui permet à une population locale dans une zone géographique limitée, d'avoir la possibilité de se fournir en médicaments urgents sans devoir parcourir une distance trop importante.

Ce service de garde combiné à l'obligation de disposer de certains médicaments obligatoires permet de trouver à tout moment en pharmacie, 24h/24 et 7 jours sur 7, les produits indispensables pour soulager un patient en soins palliatifs.

Du moins en théorie car en pratique, malheureusement, le pharmacien est confronté

de plus en plus souvent à des problèmes d'approvisionnement. Certaines spécialités pharmaceutiques sont parfois manquantes en Belgique pour des périodes pouvant aller de quelques semaines à quelques mois. Les raisons sont multiples et variées, cela peut être dû à un problème de fabrication de certains lots qui rend le médicament indisponible, d'un retrait pour raison de non-conformité d'un lot ou pour raisons purement économiques (exportation des médicaments destinés à la Belgique dans des pays voisins où ils sont vendus plus chers en vue d'en tirer un avantage financier). Comme l'industrie pharmaceutique travaille à flux tendu (nombre calculé et limité de boîtes produites pour répondre à la demande belge), tout événement qui vient perturber cet équilibre (problème de fabrication, retrait pour non-conformité, exportation de lots vers l'étranger) occasionne des ruptures de stock chez le fournisseur et au final chez le pharmacien. Ce dernier doit alors entreprendre des démarches chronophages pour pouvoir trouver le médicament ou un similaire pour répondre à la demande du patient. Cela peut concerner malheureusement des médicaments utilisés dans le cadre des soins palliatifs (ce fut le cas par exemple avec le *Midazolam*). Une collaboration avec le médecin et l'infirmière est alors indispensable pour trouver une solution rapide dans l'intérêt du patient.

Outre les médicaments, les infirmières en soins palliatifs utilisent du matériel spécifique (aiguilles, perfusions, pansements...).

Une bonne collaboration locale avec les pharmaciens permet à ces derniers de stocker le matériel nécessaire fréquemment utilisé par les infirmières. Cela permet à l'équipe chargée des soins palliatifs de trouver facilement le matériel en pharmacie.

AUTRES SERVICES PROPOSÉS DANS LES PHARMACIES POUR LES PATIENTS EN FIN DE VIE

Nous l'avons vu, le pharmacien est là pour satisfaire principalement aux besoins du patient en soins palliatifs en médicaments et produits de santé. Mais dans des régions plus isolées, rurales, le pharmacien est aussi la personne

qui peut fournir le matériel médical dont le patient a besoin. Que ce soit une béquille, une canne, une tribune, un lit médicalisé, une chaise percée, un porte-sérums, le pharmacien d'officine peut fournir cela au patient. Certaines pharmacies se sont parfois spécialisées dans ce type de services supplémentaires à offrir à leur patientèle en stockant du matériel dans leurs officines. En principe, la location de ce matériel en pharmacie est à charge du patient. Pour information, les mutuelles et la Croix-rouge proposent également du matériel utilisé dans le cadre des soins palliatifs.

Point de vue de l'Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé (AFMPS) par rapport à la liste des médicaments obligatoires et à l'indisponibilité de certains médicaments

La liste des médicaments

L'ensemble des médicaments à usage humain et vétérinaire ainsi que des matières premières devant être en quantités suffisantes en tout temps est défini par l'arrêté royal du 21 janvier 2009 (annexe 2) portant instructions pour les pharmaciens. Afin d'améliorer la disponibilité des médicaments utilisés en soins palliatifs et en concertation avec les associations des pharmaciens et les associations de professionnels de la santé impliqués dans ce domaine, l'arrêté royal du 21 janvier 2009 a été modifié par l'arrêté royal du 21 mars 2018. Parmi les 8 nouveaux médicaments, on trouve dorénavant le midazolam injectable en différents dosages, la morphine injectable en différents dosages mieux définis que précédemment ainsi que la scopolamine injectable. Cela permet aux équipes de santé d'affronter une situation d'urgence, en les rendant disponibles en permanence, et ce dans toutes les pharmacies.

La liste obligatoire définie par l'arrêté royal ne reflète pas complètement la liste des médicaments essentiels définie par l'OMS, mais elle permet de répondre aux besoins d'une grande partie de la population. Ainsi, elle veille à ce que ces médicaments soient toujours disponibles (en quantités et formulations adéquates) pour éviter aux patients d'être en attente de leur traitement.

Les indisponibilités

L'indisponibilité d'un médicament reflète une rupture réelle du stock causée par exemple par un problème de fabrication, de qualité, ou due à l'indisponibilité de la matière première. Le fabricant ne peut alors pas livrer les produits. Une indisponibilité doit également toujours être temporaire (moins d'un an) auquel cas il s'agit alors d'un arrêt de la commercialisation du médicament.

Actuellement, par l'article 6, §1^{er}sexies, premier et deuxième alinéa de la loi du 25 mars 1964 sur les médicaments, les articles 113, §3 et 238, §3 de l'arrêté royal du 14.12.2006 relatif aux médicaments à usage humain et vétérinaire, ainsi que la circulaire 605 du 23.12.2013, les entreprises doivent notifier l'indisponibilité quand celle-ci va durer au moins 14 jours mais également au plus tard lorsque le médicament n'est pas disponible depuis 7 jours.

Sur le terrain, le problème de contingentement se greffe à celui de l'indisponibilité. Le contingentement est une pratique appliquée par les firmes pharmaceutiques consistant à livrer leurs stocks de manière contrôlée. Cela consiste à estimer, sur base de la consommation de l'année précédente, la quantité de médicaments qui doit être produite annuellement pour répondre aux besoins du marché belge dans le but d'éviter qu'un trop grand nombre de médicaments initialement prévus pour le marché belge ne soit exporté et que le quota établi par la firme ne soit insuffisant pour le marché national. Dans ce cas, la firme a encore des lots disponibles mais limite la livraison pour s'assurer qu'il y aura suffisamment de lots pour le marché belge tout au long de l'année.

Suite à ces constats et pour éviter que les patients ne soient les victimes de l'inaccessibilité de leurs médicaments, un groupe de travail a été mis en place à l'AFMPS en collaboration avec l'INAMI, les pharmaciens, les pharmaciens hospitaliers, les médecins, les mutualités, les firmes pharmaceutiques et les distributeurs. Ce groupe de travail se réunit régulièrement pour chercher des solutions afin de prendre en charge les indisponibilités, mais aussi des solutions préventives afin d'éviter que des indisponibilités n'apparaissent. Il réfléchit également aux moyens d'éviter qu'une indisponibilité n'entraîne un surcoût financier aux patients : l'une des missions de l'AFMPS est d'assurer que chaque patient ait accès à des médicaments de qualité, sûrs et efficaces.

Ainsi, plusieurs actions ont été entreprises et sont déjà effectives :

1. La mise en place d'un point de contact unique auprès duquel les firmes doivent notifier les médicaments temporairement indisponibles. Cette information est publiée sur notre site web : https://www.afmps.be/fr/items-HOME/indisponibilites_de_medicaments
2. L'établissement d'un arbre décisionnel permettant de prendre les mesures appropriées en cas d'indisponibilité afin de limiter au maximum les conséquences pour les patients. Concrètement, il permet d'évaluer les situations critiques, les alternatives, les stocks disponibles et la mise en route d'une dérogation, voire de la TaskForce en cas de rupture critique.
3. Outre les actions décrites ci-dessus, que l'on pourrait qualifier d'actions "à moyen terme", l'AFMPS a rédigé une proposition de modification de loi dans le but de résoudre le problème de contingentement et de garantir l'approvisionnement continu chez les grossistes et les pharmacies belges. Elle propose de diminuer à 3 jours le nombre de jours ouvrables durant lesquels les firmes doivent livrer les grossistes-distributeurs, un raccourcissement du délai de l'obligation de notification d'indisponibilité et une définition plus stricte de l'indisponibilité. La proposition est en attente de l'avis de la Commission européenne qui veillera au respect de la libre circulation des produits.²

2. Des changements ont eu lieu après la réception du point de vue de l'AFMPS. « La loi modifiant la loi du 25 mars 1964 sur les médicaments en ce qui concerne les indisponibilités de médicaments [est entrée] en vigueur le 18 mai 2019. L'objectif de cette modification de la loi est de réduire une des causes des indisponibilités temporaires de certains médicaments pour les patients belges, et ce en évitant que des médicaments livrés dans le cadre de l'exécution de l'obligation de service public, et destinés aux patients belges, ne soient distribués vers d'autres pays. »

Et en juillet 2019, la Cour constitutionnelle, saisie de recours en annulation émanant de plusieurs acteurs du secteur pharmaceutique, a décidé de suspendre cette législation.

**LES ACTIONS RÉALISÉES PAR LA PLATE-FORME
DE SOINS PALLIATIFS DU HAINAUT OCCIDENTAL
(ARCSPHO ASBL)**

Ce qui a été dit dans les pages précédentes démontre l'importance de se connaître entre prestataires de soins (médecins, infirmiers, pharmaciens...) pour une meilleure prise en charge du patient et dans le but de lui rendre un service de qualité.

L'ARCSPHO, dans la région du Hainaut occidental, a réalisé en 2018 une enquête auprès des pharmaciens de la région (via un sondage et des entretiens) pour connaître leurs attentes et besoins dans le cadre des soins palliatifs. Ceci a débouché sur l'organisation

d'une soirée d'information en mars 2019 et sur la rédaction d'un fascicule d'information à destination des pharmaciens.

D'autres initiatives de ce type existent dans les autres régions du pays. Les unions professionnelles de pharmaciens sont ouvertes à ce genre de collaboration. Certaines sont mêmes proactives dans la tenue de soirées et formations avec les plates-formes locales de soins palliatifs.

Vous trouverez dans les prochaines pages, l'analyse de notre sondage, des extraits des entretiens menés, un petit aperçu du livret que nous avons créé et de la formation que nous avons organisée.

Résultats de notre sondage

Vous découvrirez ci-après l'analyse d'un sondage qui a été essentiellement complété par des pharmaciens de la région du Hainaut occidental et central (82 réponses sur les 88 reçues). Notez que les réponses obtenues ne couvrent qu'un territoire bien précis et que la réalité de terrain des pharmaciens pourrait être très différente ailleurs.

Que pouvez-vous nous dire à propos des soins palliatifs ?

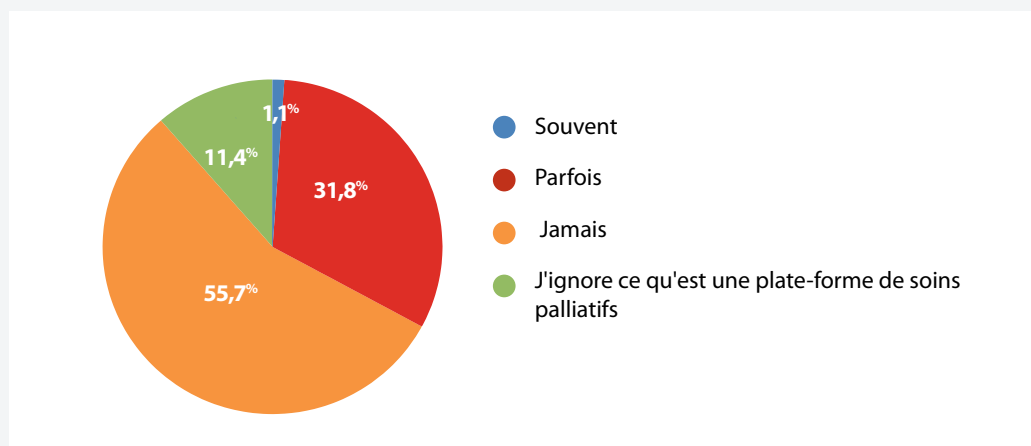
70 réponses

En analysant les réponses, nous avons pu constater que les pharmaciens avaient une vision assez juste des soins palliatifs. Pour eux, il est principalement question d'accompagnement de personnes en fin de vie (ou incurables), de manière globale, dans le respect et la dignité par une équipe pluridisciplinaire. Il ne s'agit plus de soins curatifs mais de soins de confort. Ils évoquent aussi la maîtrise de la douleur et mettent en avant que les soins palliatifs permettent à certaines personnes de rester au domicile plutôt qu'en institution spécialisée (MRS ou hôpital par exemple).

A cette question, certains pharmaciens nous ont fait part de difficultés rencontrées :

- » trouver du matériel à l'unité ;
- » obtenir des stupéfiants ou des injectables en urgence ;
- » les dates de péremption de certains produits rarement prescrits dans leur pharmacie ;
- » le manque de coordination entre le médecin et les infirmières ;
- » la méconnaissance des procédures pour obtenir le statut palliatif.

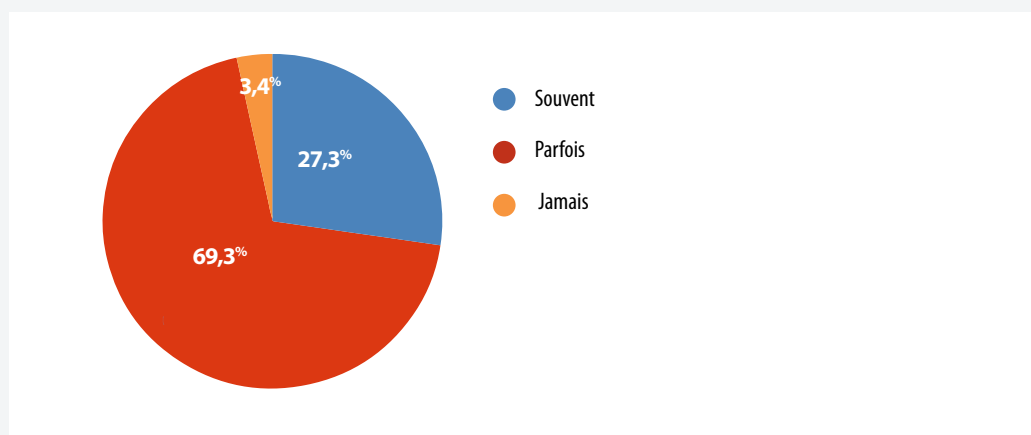
Avez-vous des contacts avec la plate-forme de soins palliatifs de votre territoire ?



88 réponses

Il ressort que plus de la moitié des pharmaciens ayant répondu à notre enquête n'a jamais eu de contacts avec une plate-forme de soins palliatifs et que 11,4% ignorent ce qu'est une plate-forme de soins palliatifs.

Avez-vous déjà dispensé des ordonnances en rapport avec des personnes en fin de vie ?



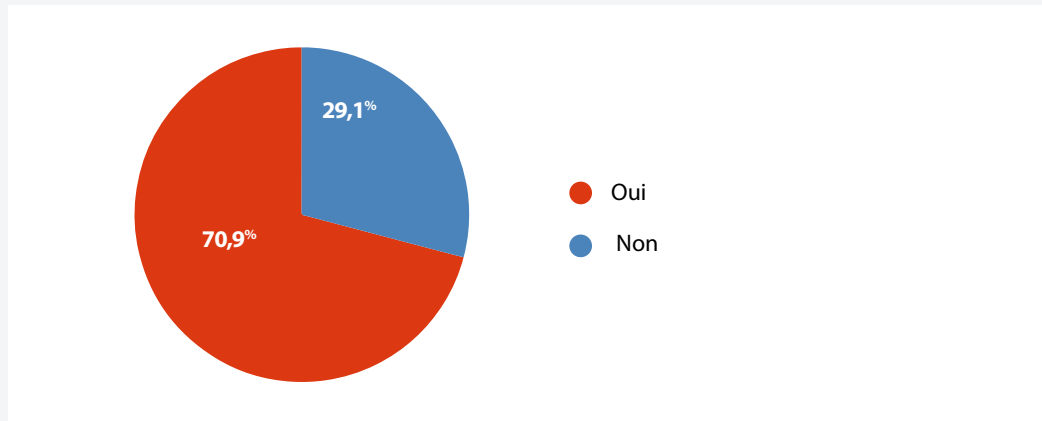
70 réponses

En analysant les réponses, nous avons pu constater que les pharmaciens avaient une vision assez juste des soins palliatifs. Pour eux, il est principalement question d'accompagnement de personnes en fin de vie (ou incurables), de manière globale, dans le respect et la dignité par une équipe pluridisciplinaire. Il ne s'agit plus de soins curatifs mais de soins de confort. Ils évoquent aussi la maîtrise de la douleur et mettent en avant que les soins palliatifs permettent à certaines personnes de rester au domicile plutôt qu'en institution spécialisée (MRS ou hôpital par exemple).

A cette question, certains pharmaciens nous ont fait part de difficultés rencontrées :

- » trouver du matériel à l'unité ;
- » obtenir des stupéfiants ou des injectables en urgence ;
- » les dates de péremption de certains produits rarement prescrits dans leur pharmacie ;
- » le manque de coordination entre le médecin et les infirmières ;
- » la méconnaissance des procédures pour obtenir le statut palliatif.

Vous sentez-vous à l'aise avec ce type d'ordonnance ?



86 réponses

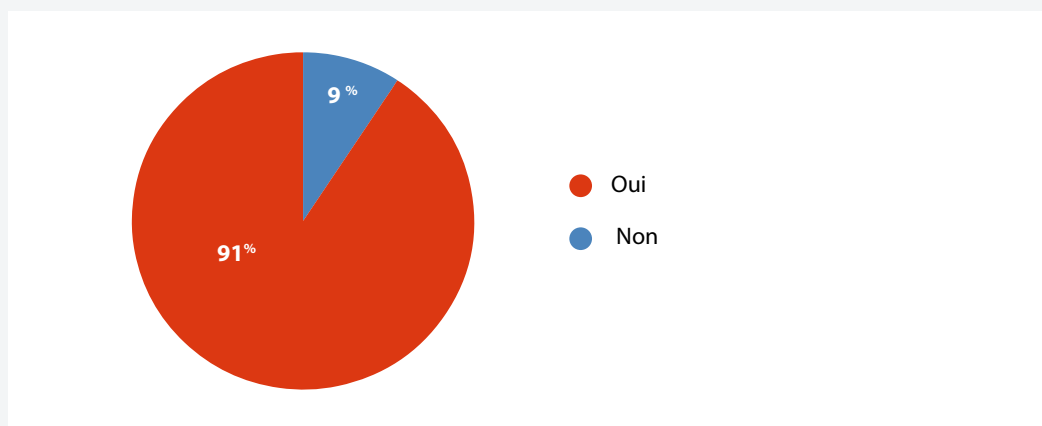
Si non, pourriez-vous nous décrire pourquoi ?

28 réponses

29,1% des répondants éprouvent un malaise par rapport à ce type d'ordonnance.

Notamment concernant les dosages prescrits, le manque de connaissance du matériel spécifique et de certains produits moins souvent prescrits, le manque d'expérience ou d'informations ainsi que des ordonnances pas toujours très claires. De plus certains craignent de mal faire avec les stupéfiants à cause de la prescription de doses inhabituelles (ce qui les pousse bien souvent à prendre contact avec le médecin traitant du patient).

Vous sentez-vous suffisamment (in)formé(e) en matière de soins palliatifs ?



86 réponses

Moins de 10 % des répondants se sentent suffisamment formés ou informés en matière de soins palliatifs.

Les différentes réponses des pharmaciens nous ont fait réaliser qu'il y avait un réel besoin en matière de soins palliatifs pour ce public. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de mettre en place des choses afin d'améliorer la situation.

Interviews de pharmaciens

Parallèlement à ce sondage, et sur base de celui-ci, deux coordinatrices de la plate-forme de soins palliatifs du Hainaut occidental sont allées à la rencontre de pharmaciens d'officine afin de mieux voir l'aide que la plate-forme pouvait apporter aux pharmaciens de son territoire.

En voici quelques extraits :

QUELS SONT LES PROBLÈMES RENCONTRÉS LE PLUS SOUVENT EN CE QUI CONCERNE LES SOINS PALLIATIFS ?

Pharmacie Oreins Delivyne :

« Commander ou se fournir en matériel spécifique... rapidement. Il faudrait essayer d'informer les grossistes face à ce problème. Les plus gros problèmes étant la disponibilité chez les grossistes et la disponibilité à la pièce, c'est-à-dire ne pas devoir commander 100 aiguilles spécifiques alors que nous n'avons besoin que d'une seule. »

Pharmacie de la Vertefeuille :

« Les familles de patients en soins palliatifs interpellent parfois les pharmaciens lorsque la situation est urgente (voire très urgente). Or, même quand la pharmacie est livrée neuf fois par jour, il n'est pas toujours possible d'avoir le médicament qu'il faut à temps si la pharmacie ne l'a pas en stock. Par ailleurs, la famille est souvent dans l'émotionnel et ce n'est pas toujours facile à gérer (agressivité par exemple).

De plus, les pharmaciens sont tributaires de la réactivité des fournisseurs (pas toujours de stock, ne se trouve pas toujours à proximité). Il faut donc toujours être très anticipatif.

Il faut savoir que certains médicaments ne sont pas disponibles en laboratoire, et il se peut que nous n'ayons d'explications ni du labo ni du fournisseur.

De manière générale, je pense que le sujet des soins palliatifs reste encore un peu tabou. Il est très important de sensibiliser les pharmaciens car ils représentent généralement un contact privilégié pour la famille. »

QUELLES SONT, SELON VOUS, LES INFORMATIONS À TRANSMETTRE AUX PHARMACIENS DANS UN LIVRET EXPLICATIF ?

Pharmacie Risselin :

« Il me semble important d'expliquer clairement les soins palliatifs, les possibilités de remboursement et quel est le fonctionnement des plates-formes car certains pharmaciens connaissent peu leur existence. Les pharmaciens ignorent parfois qu'ils peuvent contacter une infirmière de l'équipe de soutien (toujours liée à une plate-forme) s'ils ont une question concernant les soins palliatifs. Il paraît donc important de renseigner les coordonnées de la plate-forme et des infirmières de l'équipe de soutien dans ce livret.

Évidemment mettre dans ce livret les médicaments et la liste du matériel obligatoires dont les pharmaciens doivent disposer.

Il serait aussi intéressant de parler des dosages qui, parfois, sont « hors-norme » car les prescriptions en soins palliatifs sont souvent différentes des dosages usuels. En effet, les doses sont généralement beaucoup plus élevées. En le sachant, cela nous permet de ne pas nous inquiéter, de ne pas nous sentir dépourvus et d'accompagner au mieux le patient et sa famille. »

Pharmacie Walcarius :

« Créer un livret est très intéressant, notamment dans le but de responsabiliser le pharmacien.

Le pharmacien a un rôle important, les personnes ont besoin de médicaments particuliers pour se soigner lorsqu'ils sont en fin de vie. Il est important de les avoir en stock, de savoir à quel usage ils sont destinés et quel impact cela aura sur le patient. Il est également nécessaire qu'il soit à l'aise pour pouvoir conseiller et informer le patient/sa famille/son entourage. Il s'agit d'une étape difficile pour tous.

A partir du moment où le pharmacien aura attesté la réception de la boîte sur la plateforme, il dispose d'un délai de maximum 10 jours pour pouvoir si besoin retourner le médicament au fournisseur ou au grossiste.

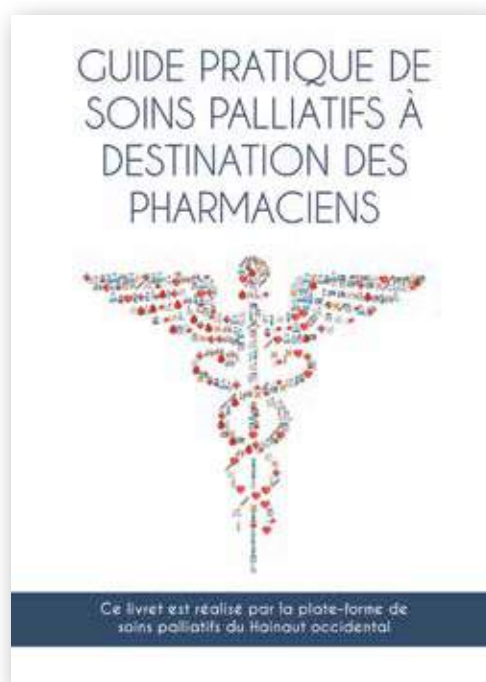
Il serait également intéressant de donner des conseils pratiques : rinçage de bouche, soins de confort, quelles sont les protections urinaires les plus adaptées en fin de vie... ainsi que des conseils préventifs (notamment sur les interactions médicamenteuses et effets secondaires des médicaments).

Il faut donner la priorité au confort du patient en fin de vie et donner des informations sur les structures d'aides disponibles pour le patient et son entourage. »

Notre guide pratique de soins palliatifs à destination des pharmaciens

Suite au sondage et aux entretiens avec les pharmaciens, l'ARCSPHO a créé un livret destiné à aider les pharmaciens lorsqu'il est question des soins palliatifs. Ce livret, bien qu'initialement créé pour le territoire du Hainaut occidental (certaines informations ne sont pas forcément valables pour les autres territoires), est téléchargeable sur le site de la FWSP : www.soinspalliatifs.be/images/pdf/arcspoho_dossierpharmaciens2019.pdf

Ce livret contient des informations sur les soins palliatifs en général, sur le fonctionnement d'une plateforme de soins palliatifs (et plus spécifiquement celle du Hainaut occidental). On y trouve également la liste des médicaments et du matériel obligatoires à avoir en officine, des conseils et des informations sur les ressources disponibles lorsque l'on souhaite se renseigner sur les soins palliatifs.





Rencontre interactive entre les pharmaciens et l'ARCSPHO : témoignage d'une coordinatrice

En partenariat avec l'UPHOC, nous avons organisé, en mars, une soirée afin d'aller à la rencontre des pharmaciens de la région du Hainaut occidental. L'association, regroupant plate-forme et équipe de soutien, était donc présente en nombre : trois infirmières, notre médecin et deux coordinatrices de la plate-forme face à une assemblée de soixante pharmaciens. Tout d'abord, nous étions ravies du nombre important de pharmaciens présents lors de cette soirée. Cela nous confirmait un intérêt de leur part quant aux soins palliatifs.

Nous avons commencé par définir ce que sont les soins palliatifs, présenté les missions de la plate-forme et notre guide de soins palliatifs à destination des pharmaciens que nous leur avons distribué le soir-même.

Notre médecin a parlé des médicaments obligatoires à avoir au sein de l'officine et l'importance de ceux-ci et, finalement, les infirmières ont défini le rôle de l'équipe de soutien et présenté le matériel qu'elles utilisent couramment.

Après l'exposé, des échanges ont eu lieu en grand groupe, puis en sous-groupes, l'occasion pour les pharmaciens d'aller à la rencontre des infirmières de leur région pour leur poser des questions, se présenter et mettre un visage sur un nom.

Ressenti : nous avons senti les pharmaciens impliqués et très concernés par les soins palliatifs. Ils étaient, pour la plupart, très participatifs lors des échanges et désireux d'en savoir plus sur ce que sont les soins palliatifs, sur les différents symptômes en fin de vie et la prise en charge médicamenteuse la plus adaptée. Le bilan est positif !



L'équipe de l'ARCSPHO, de gauche à droite : **Anaëlle Stygelbout**, coordinatrice ; **Bénédicte De Bo**, infirmière ; **Vinciane Dubois**, infirmière responsable ; **Docteur Leenaert**, médecin référent ; **Christelle Patiez**, infirmière et **Marie Fivet**, coordinatrice.

Le pharmacien d'hôpital

Entretien avec Mme Brigitte Dubois
(pharmacienne responsable du CHwapi)

Quels problèmes peut-on rencontrer dans le cadre des soins palliatifs ?

« L'hôpital dispose de deux unités de soins palliatifs avec des médecins référents dans le domaine. Dans ce contexte, les besoins courants en médicaments et matériels sont établis et disponibles dans l'US pour répondre aux besoins des patients. En cas de problème, un service de garde pharmacie est disponible 24h sur 24, 7J/7.

Néanmoins, on peut être confronté à une demande de médicaments plus spécifiques (non disponibles au formulaire de l'hôpital) pour soulager un patient présentant des douleurs ou des symptômes non maîtrisés par les traitements habituels. Mais, les équipes médicale et infirmière sont très réactives et vont solliciter rapidement la pharmacie pour mettre à disposition des médicaments plus spécifiques pour le patient concerné. Il faut également soulever le non remboursement de certains médicaments et dispositifs, ce qui peut entraîner un coût important pour le patient et la famille. Il est important de tenir le patient et/ou la famille informés.

Même si ce point n'est pas spécifique aux soins palliatifs, nous rencontrons des problèmes de disponibilité de médicaments en raison des ruptures chez les fournisseurs. Dans ce cadre, nous remplaçons autant que possible le médicament par un autre médicament ayant le même principe actif et la même galénique ou selon des tables de substitution validées par le Comité Medico-Pharmaceutique. A défaut, nous proposons une alternative au médecin et avec son accord, nous délivrons l'alternative. »

Existe-t-il des contraintes légales ?

« La pharmacie hospitalière doit fournir tous les médicaments utilisés à l'hôpital pour le diagnostic ou le traitement des patients hospitalisés et ambulatoires. La pharmacie est dans ce cadre amenée à substituer, le temps de l'hospitalisation, les médicaments pris au domicile par les médicaments disponibles au formulaire de l'hôpital. A défaut d'une alternative, et en cas de nécessité thérapeutique, elle commandera le médicament au grossiste ou au fournisseur.

En principe, on n'utilise pas les médicaments du patient mais cela peut arriver s'il est impossible d'obtenir les produits de substitution dans un délai raisonnable et que le maintien du traitement est requis.

À noter que la pharmacie hospitalière est soumise à la législation concernant les marchés publics. »

En ce qui concerne les médicaments, comment cela se passe-t-il lorsqu'un patient sort un vendredi ?

« Autant que possible, toute sortie du patient est anticipée par le médecin des soins palliatifs afin que la famille puisse contacter l'officine de ville pour obtenir les médicaments et le matériel requis pour assurer la continuité des soins dès le retour du patient à son domicile.

La pharmacie hospitalière ne délivre a priori aucun médicament destiné à être administré au domicile du patient, exception faite :

- » pour les médicaments non disponibles en officine ouverte au public (défini par la législation) ;
- » si non garantie de disponibilité du traitement urgent dans les délais requis et pour une période de maximum 72h (en conformité avec la législation), et ce après contact avec l'équipe de soutien en soins palliatifs.

En cas de problème dans le délai d'approvisionnement du médicament ou du matériel par le pharmacien d'officine, nous sommes parfois contactés et gérons au cas par cas en collaboration avec le médecin qui assure le suivi du patient et/ou l'équipe de soutien en soins palliatifs.

Il serait important que les grossistes puissent garantir la disponibilité des produits requis (tant médicaments que matériel) et puissent livrer notamment le matériel aux officines de ville selon les quantités requises et non par carton. Ceci nécessite peut-être une concer-

tation préalable entre les différents professionnels pour standardiser les références produits et limiter le risque financier. »

Qu'est-ce que le FMD ? (Falsified medicine directive)

« Il s'agit d'une directive européenne (2011/62/EU) en application depuis février 2019 visant à s'assurer de la « non falsification » des médicaments mis sur le marché. Pour les médicaments soumis à cette directive, chaque conditionnement du médicament a un numéro unique. Lors de la réception, ou du moins avant la délivrance au patient, la boîte de médicaments doit être vérifiée par consultation d'une plate-forme centralisant tous les conditionnements conformes de médicaments mis sur le marché.

Ceci concerne toutes les officines (ouvertes au public ou hôpital). »

Avez-vous des problèmes d'approvisionnement de certains médicaments ?

« Nous sommes soumis au même problème que pour les pharmaciens d'officine en ce qui concerne les ruptures et elles sont de plus en plus nombreuses. Lors de rupture, nous informons systématiquement les médecins pour qu'ils en tiennent compte lors des prescriptions tant à l'hôpital qu'en ambulatoire.

En cas de non disponibilité d'une alternative sur le marché belge, nous commandons le médicament à l'étranger mais cela signifie que le médicament sera porté intégralement à charge du patient (sauf si dérogation d'importation obtenue auprès de l'AFMPS par le fournisseur). »

Témoignage d'une infirmière à domicile

Travailler en soins palliatifs, c'est être constamment confronté à l'imprévu. L'état de nos patients évolue d'une heure à l'autre et cela nous demande une grande capacité et vitesse d'adaptation.

Le confort de nos patients est le but ultime de notre prise en charge. Les pathologies complexes engendrent des changements aussi brusques que soudains, et nous avons besoin de trouver des solutions rapidement.

Quelques minutes, quelques heures d'inconfort sont déjà considérées comme trop.

Dans ce combat contre l'inconfort, nous avons des forces alliées... Seuls, nous ne sommes rien...

Telle une chaîne, chaque intervenant représente un maillon avec au centre le bien-être du patient.

Outre le personnel soignant, les équipes hospitalières, les officines représentent un maillon important.

En effet, que ferions-nous sans médicaments ??? Rien... Nada ... Que dalle... Ils sont nos armes premières !

Si le médicament nécessaire au soulagement est indisponible, que faisons-nous ? Rien... On attend... Quelques heures dans l'impatience, la déception et parfois la colère... Oui, on attend avec un patient souffrant et une famille en désarroi...

Pour entrer dans le vif du sujet, j'ai pensé à deux situations vécues le mois dernier.

Si j'écris aujourd'hui, c'est pour améliorer la solidité et la cohésion de notre chaîne et certainement pas pour juger, ni critiquer, mais bien pour échanger !

PREMIÈRE SITUATION

Nous sommes vendredi 18h30 (loi de la vexation universelle : tout foire toujours un week-end ou la veille). Mon battant, mon patient atteint d'un cancer métastasé présente des vomissements spectaculaires. Mon pauvre M. C ne sait plus rien avaler... Ni eau, ni nourriture, ni médicaments. Il a mal, il est faible et vomit de plus belle. Comme je le dis souvent : la CATA... Aucun antiémétique en injection n'agit. Je regarde ma montre : 19h30... Zut ... Un rapide coup d'œil au traitement avec la seconde ligne, presque tout peut passer en injection... On remplace les antidouleurs per os par des injectables, les autres medics attendront une amélioration. Reste son Medrol, son indispensable Medrol... Anti-inflammatoire mais surtout, dans la situation, antiémétique, antidouleur, boostant : ce qu'il nous faut pour le soulager. Le lendemain première heure, je sonne à son officine habituelle pour obtenir de l'Acidexam, croisant les doigts pour qu'elle en ait « deux trois ampoules de réserve »... Première déception : pas en réserve ; et pour le commander il est trop tard, la pharmacie ferme à 13h... Je me tourne vers la pharmacie habituée à nos demandes « pour hier », et nos imprévus. Le Graal : j'en ai deux bouteilles... Je prends !!! Mais que faire pour dimanche ? Il a besoin de 10 mg samedi et 10 mg dimanche... Je finis par trouver en passant plusieurs appels chez des collègues infirmiers ayant des patients en traitement... Mais pour ça, j'ai passé une heure au téléphone et fait 15 km... Dommage, j'enrage... Mon patient a été soulagé quelques heures après et j'ai dû réorganiser toute ma tournée pour intercaler la visite à plus tard (le temps d'en trouver)... Pas simple... Pas satisfaite... Fatiguée de tout ça... J'aurais préféré passer ce temps au chevet de mon patient.

DEUXIÈME SITUATION

Bernard est en toute fin de vie... Quelques heures, peut-être un jour... Il s'enfoncé... Mais il est terriblement angoissé... Dans la pompe, il faut ajouter du Midazolam. L'infirmière appelle sa pharmacie pour commander le médicament prescrit. Il faut le commander... Elle précise le dosage, insiste bien là-dessus. (Dans les pompes, ça a toute son importance : quand le malade a plusieurs médicaments nous ne disposons que de 20 ml dans les pousse-seringues, il faut donc bien calculer son coup... Il nous faut la bonne concentration pour gagner quelques millilitres... Ce n'est pas le problème qui nous intéresse dans cette situation mais c'est une réalité à laquelle nous faisons face souvent, et ça mérite d'être dit : le dosage a toute son importance. Si j'ai besoin de Midazolam 5mg/ml, ce n'est pas la même chose que du 1mg/ml... On me répondra plusieurs fois, qu'on « a qu'à » adapter la quantité... Oui mais la capacité des seringues, je ne peux pas l'adapter). Le problème ce jour-là, c'est que j'ai reçu comme demandé la bonne concentration 5mg/ml mais une grande boîte d'ampoules de 50 mg/10ml... et que je sais, moi, que je n'aurai besoin que d'une demi ampoule voire deux maximum... Mon patient, lui, a payé le prix de la grande boîte après tant de dépenses qu'occasionnent de telles maladies... Or nous avons insisté pour avoir une plus petite boîte beaucoup moins onéreuse de 15mg/3ml... Dommage, j'enrage ...

Je ne connais pas les réalités auxquelles sont confrontées les pharmacies et je veux bien les entendre et essayer de les comprendre. Le dialogue est sans doute la clef... De mon petit point de vue trop restreint, j'ai juste pensé : « Est-ce vraiment si difficile d'avoir de l'Acidexam en réserve ? De commander le dosage prescrit par le médecin... Zut, quoi !!! »... Je me remets en question, et je me dis qu'ils doivent avoir des obligations et des restrictions que je ne connais pas...

Peut-être l'échange entre les professionnels de santé et les pharmaciens est trop pauvre et que nous devrions prendre la peine d'expliquer le problème pour élever les consciences.

On attend des pharmaciens qu'ils soient aussi réactifs que nous, mais sans donner d'explications sur l'intérêt du traitement demandé et sur l'état de notre patient. Alors, il n'y a pas de prise de conscience sur l'importance de l'enjeu.

On se contente de commander le médicament sans expliquer le pourquoi du comment... Peut-être considérons-nous trop le pharmacien comme le « marchand de médicaments », laissant l'aspect humain de celui-ci de côté, l'essence même de toute implication...

Certaines pharmacies se décarcassent cependant.

S'intéressent à nos réalités, à nos problèmes.

Nous nous tournons alors toujours vers celles-là pour nous trouver « les impossibles » de nos imprévus.

Stéphanie Stocman, infirmière à domicile

CONCLUSION DE L'ÉQUIPE DE SOUTIEN DE LA PLATE-FORME DE SOINS PALLIATIFS DU HAINAUT OCCIDENTAL

Tout au long de la préparation et l'élaboration de ce dossier, nous avons eu l'occasion de rencontrer, à de multiples reprises, quelques pharmaciens de notre secteur, qui ont pris part à des réunions, à la mise en place de la soirée d'information organisée en mars 2019 et à la rédaction de la brochure explicative pour leur usage quotidien. Lors de ces réunions, nous avons pu exprimer, de part et d'autre, nos difficultés, nos questionnements et imaginer améliorer nos collaborations en vue du confort des patients en fin de vie vivant à domicile ou en maison de repos. La soirée d'information organisée en mars 2019 et la brochure réalisée en parallèle de ce dossier ont permis d'informer une grande partie des pharmaciens quant à nos missions, notre rôle et principalement nos conseils aux médecins et infirmiers de première ligne par rapport au traitement du

patient. Nous avons pu argumenter le choix que nous faisons en proposant un médicament plutôt qu'un autre pour tenter de gérer les symptômes inconfortables du patient et leur exprimer l'importance d'avoir en permanence à leur disposition les 8 molécules obligatoires mentionnées dans l'A.R. du 21 mars 2018. Nous avons constaté que les pharmaciens sont en demande de liens de collaboration plus étroits avec les équipes de première et seconde ligne, ce qui ne peut qu'être bénéfique pour le patient. Depuis que l'information a été diffusée, nous nous apercevons que les pharmaciens s'impliquent davantage dans la prise en charge de leurs patients, et parfois proposent à ceux-ci d'appeler l'équipe de soutien. Nous espérons poursuivre cette collaboration qui contribue grandement au confort du patient à domicile.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont collaboré activement avec nous pour réaliser ce bulletin de liaison mais aussi pour les différents projets menés tout au long de cette année.

Merci aux pharmaciens nous ayant accordé leur temps précieux en vue d'apporter des pistes visant l'amélioration de la prise en charge du patient.

Merci aux infirmières de l'équipe de l'ARCS-PHO qui nous ont également consacré beaucoup de temps en vue de conscientiser les pharmaciens à l'importance de leur rôle

pour un suivi optimal du patient en fin de vie. Mais aussi à notre médecin référent, Jacqueline Leenaert, pour son avis.

Et enfin, nous tenons à exprimer nos remerciements les plus sincères à M. J-P Cirriez pour sa (très) grande disponibilité, son implication et ses conseils toujours avisés, ainsi que l'UPHOC de manière générale.

Ce fut un réel plaisir de travailler avec vous tous.

Marie Fivet et Anaëlle Stygelbout,
coordinatrices à la plate-forme de soins palliatifs du Hainaut occidental.



Vous connaissez aujourd'hui le site de la palliathèque. Il vous permet, par le biais d'une **recherche documentaire**, de **préparer une visite dans un des centres de documentation** et d'y **emprunter** des ouvrages, des outils pédagogiques, dvd.

Vous pouvez y consulter également le **coup de cœur**. Le personnel des **plates-formes en soins palliatifs et équipes de soutien wallonnes** vous présente chaque mois un ouvrage qui leur a particulièrement plu. Comme annoncé précédemment, nous vous livrons, **en primeur, le coup de cœur à paraître en janvier 2020 !**

COUP DE CŒUR JANVIER 2020



1001 vies en soins palliatifs

Claire Fourcade

Bayard éditions, 2012

RESUME

Touchant, poignant, et surtout vivant. Claire Fourcade, médecin au sein d'une équipe mobile de soins palliatifs, nous offre un aperçu de son journal dans lequel elle garde les traces des vies qui entrent dans la sienne.

Les témoignages qu'on y retrouve sont vrais et vivants. L'ouvrage nous confronte à une multitude de réalités. Il souligne la singularité de la vie, ses anecdotes, ses promesses, ses difficultés et ses désespoirs. Il met en avant des questionnements, des défis : mariages impossibles, grossesses, lutte pour la liberté, prise de recul face aux préjugés. Chacun peut s'y retrouver. Claire Fourcade évoque ces vies sans retenue, sans faire d'elles une fantaisie. L'ouvrage nous renvoie à la question de la vie, dans sa globalité, plutôt qu'à la question de la mort. Le ton est simple, humain. Le livre est rempli d'amour, d'humour et d'émotions.

Pamela Biefnot, Psychologue au sein de Reliance, Association régionale des soins palliatifs de Mons-Borinage, la Louvière, Soignies. »

EXTRAITS :

"Au premier coup d'œil, on ne voit que des poils ! Cheveux longs, barbe fleurie. Une des plus belles qu'il m'ait été donné de voir. Elle monte jusqu'aux yeux et s'étale largement sur la poitrine. Ce n'est ni la "coupe CAMIF" ni ces barbes de trois jours savamment négligées. C'est une belle barbe d'ex-soixante-huitard installé dans le Minervois et qui n'a pas cédé aux sirènes du retour à la ville. Plutôt baba que bobo. Et voilà que pour cause de maladie, cette magnifique fantaisie capillaire est sommée de disparaître, sacrifiée sur l'autel de la médecine. M.M. doit se raser, car on doit lui faire une trachéotomie. Difficile de dire lequel de ces deux gestes lui coûte le plus. Celui qu'il doit faire ou celui qu'il doit subir."

La formation continue en soins palliatifs

Cursus proposé par les Plates-formes de soins palliatifs de Wallonie

INFORMATION

■ Les Plates-formes de Charleroi, La Louvière, Tournai, Namur, Luxembourg, Liège, Verviers et du Brabant wallon

organisent à votre demande (avec possibilité au sein de votre institution), une séance d'information générale en soins palliatifs (durée : 2h).

Rens. et inscriptions auprès de la plate-forme : coordonnées au dos de la revue.

■ Reliance - Plate-forme de La Louvière

organise à votre demande une information sur la législation en fin de vie (droits du patient, soins palliatifs et dépenalisation de l'euthanasie) dans votre établissement. Cette conférence-débat est destinée au résident (de la maison de repos), à ses proches ou au professionnel (durée : 2h).

Rens. et inscription par tél. (064 57 09 68) ou mail (reliance@belgacom.net).

■ Pallium - La Plate-forme du Brabant wallon

organise à votre demande des séances d'information au sujet du Projet de soins personnalisés et anticipés (PSPA). Cette séance peut avoir lieu à nos bureaux ou au sein de votre institution (moyennant 15€ de frais de déplacement). Cette séance est gratuite.

Rens. et inscriptions par tél. (010 39 15 75) ou mail (pallium@palliatifs.be)

■ La PFSPEF - Plate-forme de Verviers

organise une information adaptée dans les écoles destinée aux élèves ou étudiants encadrés par leur(s) enseignant(s).

Plus d'infos par tél. (087 23 00 16) ou mail (verviers.formations@palliatifs.be).

SENSIBILISATION

■ Les Plates-formes de La Louvière, Luxembourg, Verviers et du Brabant wallon

organisent des modules de sensibilisation à votre demande.

Rens. et inscriptions auprès de la plate-forme : coordonnées au dos de la revue.

■ ARCSPHO - Plate-forme de Tournai

« Sensibilisation - Un travail relationnel avec le patient en fin de vie – 6h »

- » Public cible : le personnel ne dispensant pas de soins
- » Date : à définir
- » Lieu : ARCSPHO, Chaussée de Renaix, 140 à 7500 Tournai

organise en collaboration avec l'école de promotion sociale Saint-Brice de Tournai

« Sensibilisation en soins palliatifs – 24 périodes »

Renseignement ou inscription secrétariat de l'IEPSCF au 069 22 48 41

Rens.et inscriptions par tél. (069 22 62 86) ou mail (arcspho@skynet.be)

■ **Reliance - Plate-forme de La Louvière**

organise des modules de sensibilisation en soins palliatifs

« **Sensibilisation en soins palliatifs** » - 1ère session

- » Public : les professionnels de la santé
- » Durée : 12 heures
- » Dates : les 23/1 et 6/2/2020 de 9h00 à 16h00
- » Lieu : Reliance, Rue de la Loi, 30 à 7100 La Louvière
- » Minimum 7 personnes, maximum 15 personnes

« **Sensibilisation en soins palliatifs** » - 2ème session

- » Public : les professionnels de la santé
- » Durée : 12 heures
- » Dates : les 6 et 13/5/2020 de 9h00 à 16h00
- » Lieu : Reliance, Rue de la Loi, 30 à 7100 La Louvière
- » Minimum 7 personnes, maximum 15 personnes

Rens.et inscriptions par tél. (064 57 09 68) ou mail (info@relianceasbl.be)

■ **La Plate-forme de Charleroi**

organise, à votre demande, des **modules de sensibilisation**.

Organisation ponctuelle de modules en collaboration avec les établissements de promotion sociale

- » Lieu : Ecole Industrielle et Commerciale Moyenne Jules Hiernaux, rue de France, 6 à 6032 Mont-sur-Marchienne

Rens. et inscriptions par tél (071 92 55 40), fax (071 70 15 31), courrier ou mail (soins.palliatifs@skynet.be)

■ **L'ASPPN – Plate-forme de Namur**

organise une sensibilisation aux soins palliatifs pour les **aides familiales et les gardes à domicile**

« **SB-AF-I - 2020** »

- » Public cible : aides familiales et gardes à domicile
- » Durée : 4 modules de 4 heures, soit 16 heures

- » Intervenants : E. Vermeer, infirmier spécialisé en SP, P. De Bontridder, psychologue, un(e) infirmier(ière) de l'Equipe de soutien
- » Dates : les 30/4, 18 et 28/5 et 9/6/2020
- » Lieu : Centre Marcel Hicter–La Marlagne, Chemin des Marronniers, 26 à 5100 Wepion

organise une sensibilisation aux soins palliatifs pour le **personnel des MR-MRS**

« **SB-MR-I - 2020** »

- » Public cible : pluridisciplinaire
- » Durée : 6 modules de 3 heures, soit 18 heures
- » Intervenants : E. Vermeer, infirmier spécialisé en SP, Dr Emmanuelle Thiry, P. De Bontridder, psychologue, un(e) infirmier(ière) de l'Equipe de soutien
- » Dates : les 2 et 28/4, 7, 12 et 19/5 et le 8/6/2020 de 13h30 à 16h30
- » Lieu : Foyer Sainte Anne, Rue du Belvédère, 44 à 5000 Namur

Rens. et inscriptions par tél. (081 43 56 58), fax (081 43 56 27) ou mail (info@asppn.be)

■ **La Plate-forme de Liège**

organise une sensibilisation pour tous les secteurs de l'aide et des soins (pluridisciplinaire)

« **Sensibilisation aux soins palliatifs – SENSIB 20** »

- » Durée : 9 heures en 3 demi-journées
- » Dates : 21, 28/4 et 5/5/2020 de 13h30 à 16h30
- » Formatrices : C. Franck, psychologue PSPPL, S. Jacques, infirmière et coordinatrice PSPPL et N. Legaye, coordinatrice PSPPL
- » Lieu : PSPPL, Boulevard de L'Ourthe, 10-12 à 4032 Chênée

■ **La PFSPEF - Plate-forme de Verviers**

organise en collaboration avec l'Institut de Promotion sociale Don Bosco Verviers

« **Sensibilisation aux soins palliatifs – 24 périodes** »

- » Durée : 3 journées
- » Dates : 6, 13 et 20/2/2020 de 8h30 à 16h30
- » Lieu : Institut Don Bosco - Rue des Alliés, 57 à 4800 Verviers

« **Sensibilisation aux soins palliatifs – 24 périodes** »

- » Durée : 3 journées
- » Dates : 30/4, 7 et 14/5/2020 de 8h30 à 16h30

» Lieu : Institut Don Bosco - Rue des Alliés, 57 à 4800 Verviers

Plus d'infos par tél. (087 23 00 16) ou mail (verviers.formations@palliatifs.be).

FORMATION DE BASE

■ ARCSPHO - Plate-forme de Tournai

organise en collaboration avec l'école de promotion sociale Saint-Brice de Tournai

« Formation de base en soins palliatifs – 40 périodes »

Renseignement ou inscription : secrétariat de l'IEPSCF au 069 22 48 41

Approfondissement en soins palliatifs – 60 périodes »

- » Prérequis : avoir suivi la formation de base en soins palliatifs
- » Renseignement ou inscription : secrétariat de l'IEPSCF au 069 22 48 41

Rens. et inscriptions par tél. (069 22 62 86) ou mail (arcspho@skynet.be)

■ Reliance - Plate-forme de La Louvière

organise en collaboration avec les Ateliers de la FUCAM de Mons

« Formation de base en soins palliatifs »

- » Public : les professionnels de la santé ayant suivi une formation de sensibilisation
- » Durée : 60 heures
- » Dates : les 7, 14, 21, 28/10, 18, 25/11, 2, 9, 16/12/2020 et les 3, 27 et 28/1/2021
- » Lieu : Les Ateliers de la FUCAM, Rue des Sœurs Noires, 2 à 7000 Mons

Rens. et inscriptions par tél. (064 57 09 68) ou mail (info@relianceasbl.be)

■ La Plate-forme de Charleroi

organise, à votre demande, des **modules de formation de base**.

Organisation ponctuelle de modules en collaboration avec les établissements de promotion sociale

- » Lieu : Ecole Industrielle et Commerciale Moyenne Jules Hiernaux, rue de France, 6 à 6032 Mont-sur-Marchienne

Rens. et inscriptions par tél (071 92 55 40), fax (071 70 15 31), courrier ou mail (soins.palliatifs@skynet.be)

■ Pallium - La Plate-forme du Brabant wallon

organise une formation de base en soins palliatifs

« Formation de base en soins palliatifs – 40 heures »

- » Public cible : tout public
- » Durée : 7 journées
- » Dates : 21, 28/1, 4, 18, 25/2, 3 et 10/3/2020
- » Lieu : à définir
- » Nombre de places limité !

Rens. et inscriptions par tél. (010 39 15 75) ou mail (pallium@palliatifs.be)

■ L'ASPPN – Plate-forme de Namur

organise une formation de base pour les **professionnels de la santé**

« FB-PS-I - 2020 »

- » Public cible : professionnels de la santé
- » Durée : 8 modules de 8 heures, un module tous les quinze jours
- » Intervenants : P. Mathieu, juriste, P. De Bontridder et K. Hargot, psychologues, Dr E. Thiry, F. Dachelet, infirmière en EMSP...
- » Dates : les 8 et 22/9, 6 et 22/10, 10 et 27/11, 3 et 27/12/2020 de 9h00 à 17h00
- » Lieu : CHR de Namur, Espace Léonard de Vinci, Avenue Albert 1er, 185 à 5000 Namur

Rens. et inscriptions par tél. (081 43 56 58), fax (081 43 56 27) ou mail (info@asppn.be)

■ La Plate-forme de Liège

organise en collaboration avec le CPSE une formation de base en soins palliatifs

« BASE 20.1 – 40 périodes »

- » Public : aides familiales et gardes à domicile
- » Dates : les 23, 30/1, 6, 13 et 20/2/2020 de 8h30 à 16h55
- » Formateurs ; Equipe pédagogique du CPSE
- » Lieu : CPSE, Rue des Fortifications, 25 à 4030 Grivegnée

Rens. par tél. (04 342 35 12), fax (04 342 90 96) ou mail (info@pspl.be)

■ La PFSPEF - Plate-forme de Verviers

organise en collaboration avec l'Institut de Promotion sociale Don Bosco Verviers

« Formation de base en soins palliatifs – 40 périodes »

- » Prochaine session : 2ème semestre 2020 (à confirmer)
- » Lieu : Institut Don Bosco - Rue des Alliés, 57 à 4800 Verviers
- » « Approfondissement en soins palliatifs – 60 périodes »
- » Prochaine session : 2ème semestre 2021 (à confirmer)
- » Lieu : Institut Don Bosco - Rue des Alliés, 57 à 4800 Verviers

Plus d'infos par tél. (087 23 00 16) ou mail (verviers.formations@palliatifs.be).

FORMATION SPECIFIQUE

■ ARCSPHO - Plate-forme de Tournai

organise des formations spécifiques

« Etre soignant, une course contre la montre... Comment y faire face ? »

- » Public cible : formation destinée à toutes les catégories professionnelles mais aussi aux volontaires
- » Formatrice : Véronique Landolt, kinésithérapeute spécialisée en soins palliatifs
- » Date : le 19/3/2020 de 9h30 à 16h30
- » Lieu : ARCSPHO, Chaussée de Renaix, 140 à 7500 Tournai
- » Prévoir son repas de midi

« Approche de la dimension spirituelle en fin de vie »

- » Public cible : formation destinée à toutes les catégories professionnelles mais aussi aux volontaires
- » Formatrice : Anne-Gaëlle Baudot, assistante sociale en milieu hospitalier, licenciée en travail social, massothérapeute en MRS...
- » Date : le 23/4/2020 de 9h30 à 16h30
- » Lieu : ARCSPHO, Chaussée de Renaix, 140 à 7500 Tournai
- » Prévoir son repas de midi

« Questionnement éthique concernant le patient en fin de vie »

- » Public cible : formation destinée à toutes les catégories professionnelles mais aussi aux

volontaires

- » Formateur : Benoît Van Cutsem, consultant en éthique des professions de la santé
- » Date : le 14/5/2020 de 9h30 à 16h30
- » Lieu : ARCSPHO, Chaussée de Renaix, 140 à 7500 Tournai
- » Prévoir son repas de midi

« Sensibilisation aux soins palliatifs dans le secteur du handicap mental »

- » Public cible : formation destinée à toute personne intéressée par le sujet et tout le personnel soignant des institutions en contact avec des personnes présentant un handicap mental
- » Formateur : Denis Delle Monache, psychopédagogue, assistant social et formé en soins palliatifs
- » Date : le 26/5/2020 de 9h30 à 16h30
- » Lieu : ARCSPHO, Chaussée de Renaix, 140 à 7500 Tournai
- » Prévoir son repas de midi

« La musicothérapie en soins palliatifs »

- » Public cible : formation destinée à toutes les catégories professionnelles mais aussi aux volontaires
- » Formatrice : Florence Vanhulst, musicothérapeute, accompagnant des enfants autistes et des personnes âgées démentes, spécialisée dans l'accompagnement des personnes en soins palliatifs
- » Date : le 16/6/2020 de 9h30 à 16h30
- » Lieu : ARCSPHO, Chaussée de Renaix, 140 à 7500 Tournai
- » Prévoir son repas de midi

« Accompagnement : en faire trop ou pas assez : entre culpabilité et responsabilité »

- » Public cible : formation destinée à toutes les catégories professionnelles mais aussi aux volontaires
- » Formatrice : Isabelle Mertens, assistante sociale, formée en analyse transactionnelle
- » Dates : les 1er et 20/10/2020
- » Lieu : ARCSPHO, Chaussée de Renaix, 140 à 7500 Tournai
- » Prévoir son repas de midi

Rens.et inscriptions par tél. (069 22 62 86) ou mail (arcspho@skynet.be)

■ Reliance - La Plate-forme de La Louvière

organise des formations spécifiques

« Accompagner les aidants proches »

- » Public : les professionnels de la santé confrontés aux soins palliatifs
- » Durée : 12 heures
- » Dates : les 4 et 12/3/2020 9h00 à 16h00
- » Lieu : Reliance, Rue de la Loi, 30 à 7100 La Louvière
- » Minimum 7 personnes, maximum 15 personnes

« Entraînement à la Pleine Conscience »

- » Public : les professionnels de la santé confrontés aux soins palliatifs
- » Durée : 8 séances de 2 heures
- » Dates : le 19/3 (information gratuite de 13h à 14h30) et les 23, 30/4, 7, 14, 28/5, 4, 11 et 18/6/2020 de 13h30 à 15h30
- » Lieu : Reliance, Rue de la Loi, 30 à 7100 La Louvière
- » Minimum 7 personnes, maximum 12 personnes

« La communication bienveillante ou comment se parler sans s'agresser ? »

- » Public : les professionnels de la santé confrontés aux soins palliatifs
- » Durée : 21 heures (1 journée et 5 ateliers)
- » Dates : le 15/10 (journée d'introduction de 9h à 16h) et les 20/11, 11/12/2020, les 14/1, 25/2 et 25/3/2021 (ateliers de 13h à 16h).
- » Lieu : Reliance, Rue de la Loi, 30 à 7100 La Louvière
- » Minimum 7 personnes, maximum 15 personnes

« Deux jours pour réfléchir mon rapport à la mort »

- » Public : les professionnels de la santé confrontés aux soins palliatifs
- » Durée : 2 x 6 heures
- » Dates : les 29/5 et 5/6/2020 de 9h à 16h.
- » Lieu : Reliance, Rue de la Loi, 30 à 7100 La Louvière
- » Minimum 7 personnes, maximum 15 personnes

« La douleur »

- » Public : les professionnels de la santé confrontés aux soins palliatifs
- » Durée : 3 x 6 heures
- » Dates : les 17, 24 et 31/1/2020 de 9h à 16h.
- » Lieu : Reliance, Rue de la Loi, 30 à 7100 La Louvière
- » Minimum 7 personnes, maximum 12 personnes

« PSPA – Projet de soins personnalisé et anticipé »

- » Public : les professionnels de la santé confrontés aux soins palliatifs
- » Durée : 4 x 6 heures
- » Dates : les 12/2, 11/3, 29/4 et 27/5/2020 de 9h à 16h.
- » Lieu : Reliance, Rue de la Loi, 30 à 7100 La Louvière
- » Minimum 7 personnes, maximum 12 personnes

organise des **formations spécifiques au sein de votre institution** à la demande sur les thèmes suivants : La souffrance globale – Le deuil – Le travail en équipe – Famille et soignants naturels – La communication d'équipe et interpersonnelle des soignants – La douleur – La gestion de la douleur – Encombrement bronchique en fin de vie...

Rens.et inscriptions par tél. (064 57 09 68) ou mail (info@relianceasbl.be)

■ La Plate-forme de Charleroi

organise des **formations spécifiques** sur demande

« L'Arbre des résistances »

« L'enfant, la mort et le deuil »

« Un Papillon sur le bras »

« Le Plan de Soins Personnalisé et Anticipé »

« Questionnement sur les pratiques : Quelle est la place du travail en équipe autour du patient en situation palliative ? »

« Comment accompagner les personnes en fin de vie en tenant compte de mes émotions en tant que soignant ? »

- » Date : à la demande
- » Durée : 3 heures
- » Lieu : intra ou extra-muros

Rens. et inscriptions par tél (071 92 55 40), fax (071 70 15 31), courrier ou mail (soins.palliatifs@skynet.be)

■ L'ASPPN – Plate-forme de Namur

organise des formations spécifiques pour les **professionnels de la santé**

- » FS – PS - I « La communication avec les fa-

milles lors de décisions de fin de vie : jeux de rôles »

- » Public cible : personnel des MRS et MRPA
- » Durée : 7 heures 30
- » Intervenante : P. de Bontridder, G. Renglet
- » Date : le 19/3/2020, de 9h00 à 16h30
- » Lieu : La Marlagne, Chemin des Marronniers, 26 à 5100 Wépion

FS – PS - II « Communication pluridisciplinaire : la place et le rôle de chacun au sein de l'équipe »

- » Public cible : personnel soignant des équipes spécialisées du réseau des soins palliatifs namurois
- » Durée : 7 heures
- » Intervenante : Dr Muriel Meynckens-Fourez
- » Date : le 12/3/2020, de 9h30 à 16h30
- » Lieu : La Marlagne, Chemin des Marronniers, 26 à 5100 Wépion

Cycle PSY

« Le deuil »

- » Public cible : psychologues et psychothérapeutes en Province de Namur
- » Durée : séances de 3 heures
- » Intervenantes : R. Charlier, M. Mabile, A.-E. Paternostre, G. Renglet, V. Somville
- » Dates : les 20/2, 23/4, 18/6, 17/9 et 19/11/2020, de 9h00 à 12h00
- » Lieu : Locaux de l'ASPPN, Rue Charles Bouvier, 108 à 5004 Bouge

Rencontres L-L2

« La collaboration de la première et de la deuxième ligne en soins palliatifs »

- » Public cible : infirmiers(ères) qui interviennent au domicile en Province de Namur
- » Durée : séances de 2 heures
- » Intervenantes : une infirmière de l'équipe de soutien et une coordinatrice de l'ASPPN
- » Dates : les 23/4 et 19/11/2020, de 13h00 à 15h00
- » Lieu : La Marlagne et Centre culturel régional de Dinant

Matinée palliative

« Le médecin face aux demandes d'euthanasie »

- » Public cible : médecins généralistes et spécialistes de la Province de Namur
- » Durée : 4 heures
- » Intervenants : Dr D. Lossignol, J.-M. Lon-

gneaux, C. Mahieu, G. Renglet, D. Van Baelen

- » Date : les 25/4/2020, de 8h30 à 12h30
- » Lieu : Auditorium des Moulins de Beez

Rens. et inscriptions par tél. (081 43 56 58) ou mail (info@asppn.be)

■ La Plate-forme de la Province de Luxembourg

organise des formations spécifiques en soins palliatifs

« Ecoute et accompagnement des personnes en fin de vie et leurs proches – Niveau 1 »

- » Public cible : toute personne confrontée à l'accompagnement d'une personne en fin de vie
- » Formatrice : Claire de Pierpont
- » Dates : les 26 et 27/3/2020 de 9h00 à 17h00
- » Lieu : Communauté des Fresnes à Warnach
- » Prévoir son repas de midi

« Apprivoiser la mort »

- » Public cible : toute personne confrontée à l'accompagnement d'une personne en fin de vie
- » Formatrice : Véronique Grandjean
- » Dates : les 13, 14 et 15/5/2020 de 9h00 à 16h30
- » Lieu : Monastère Notre-Dame d'Hurtebise, Rue du Monastère à 6870 Saint-Hubert
- » Prévoir son repas de midi

« Aromathérapie en soins palliatifs »

- » Public cible : ensemble des professionnels de la santé de l'hôpital, des institutions d'hébergement et du domicile
- » Formatrice : Véronique Grandjean
- » Dates : les 5 et 12/6/2020 de 9h00 à 17h00
- » Lieu : Monastère Notre-Dame d'Hurtebise, Rue du Monastère à 6870 Saint-Hubert
- » Prévoir son repas de midi

« Journée spécifique – personnel des MR-MRS de la Province de Luxembourg : l'alimentation et les soins palliatifs »

- » Public cible : personnel des MR-MRS de la Province de Luxembourg
- » Date : le 19/6/2020 de 9h00 à 16h30
- » Lieu : VIVALIA-CUP Hôpital psychiatrique de Bertrix

Rens. et inscriptions par tél. (084 43 30 09) ou mail (secretariat@provlux@outlook.be)

■ La Plate-forme de Liège

organise des formations spécifiques

« Accompagner la personne en deuil – SP.DEUIL20.1 – 8 heures »

- » Public : aides familiales et gardes à domicile
- » Dates : les 4 et 11/2/2020 de 8h30 à 12h30
- » Formatrices : E. Vetro, psychologue PSPPL et S. Jacques, infirmière et coordinatrice PSPPL
- » Lieu : PSPPL, Bld de l'Ourthe, 10-12 à 4032 Chênée

« Accompagner la personne en deuil – SP.DEUIL20.2 – 8 heures »

- » Public : aides-soignants MR-MRS
- » Dates : les 3 et 10/3/2020 de 12h30 à 16h30
- » Formatrices : E. Vetro, psychologue PSPPL et S. Jacques, infirmière et coordinatrice PSPPL
- » Lieu : PSPPL, Bld de l'Ourthe, 10-12 à 4032 Chênée

« Le rôle de l'aide familial dans l'accompagnement de personnes âgées présentant une problématique de santé mentale – SP.PASM20 – 4 heures »

- » Public : aides familiales et gardes à domicile
- » Date : le 12/3/2020 de 8h30 à 12h30
- » Formateurs : G. Squelard et S. Merbah, psychologues
- » Lieu : PSPPL, Bld de l'Ourthe, 10-12 à 4032 Chênée

« Soins palliatifs, sédation, euthanasie : être informé pour accompagner au mieux – SP.LEG20 – 4 heures »

- » Public : aides familiales et gardes à domicile
- » Date : le 21/4/2020 de 8h30 à 12h30
- » Formatrice : S. Jacques, infirmière et coordinatrice PSPPL
- » Lieu : PSPPL, Bld de l'Ourthe, 10-12 à 4032 Chênée

« Les défis du travail en équipe – SP.PLURI20 – 6 heures »

- » Public : tous les secteurs de l'aide et des soins (pluridisciplinaire)
- » Date : le 12/5/2020 de 9h00 à 16h00
- » Formatrice : S. Jacques, infirmière et coordinatrice PSPPL
- » Lieu : PSPPL, Bld de l'Ourthe, 10-12 à 4032 Chênée

« Manager un projet en soins palliatifs – SP.PROJET20 – 6 heures »

- » Public : directions, cadres, référents pallia-

tifs en MR-MRS

- » Date : le 9/6/2020 de 9h00 à 16h00
- » Formatrice : N. Legaye, coordinatrice PSPPL
- » Lieu : PSPPL, Bld de l'Ourthe, 10-12 à 4032 Chênée

organise au sein de votre institution :

« Formation clés en main – 6 heures »

- » Public : à destination des équipes (MR-MRS ou aide et soins à domicile), groupe pluridisciplinaire de 8 à 16 participants
- » Dates et horaires : à convenir avec l'institution, 6 heures par thématique
- » Lieu : dans votre institution, dans un espace au calme mis à disposition par vos soins
- » Thématiques :

- Soins palliatifs ! Quelle définition ? Quelle différence entre philosophie, culture et niveaux de soins
- Soins palliatifs, sédation et euthanasie... être informé pour accompagner au mieux !
- Quand la douleur s'invite, tout un programme !
- Les premiers pas de l'utilisation du toucher détente en soins palliatifs.
- La communication soignant-soigné, une invitation à s'y exercer...
- Ethique et alimentation en fin de vie
- Atelier d'échanges de pratiques dans une démarche de réflexion éthique – Module 1 : familiarisation à la démarche éthique – Module 2 : mise en pratique de la démarche éthique
- L'accompagnement des aidants proches d'un patient dément dès l'entrée en institution... quel sens au regard de la philosophie des soins palliatifs ?

- » Informations et inscriptions : sandrine.jacques@psppl.be

« Formation à la carte – 6 heures min »

- » Public : à destination des équipes (MR-MRS ou aide et soins à domicile), groupe pluridisciplinaire de 8 à 16 participants
- » Dates et horaire : à convenir avec l'institution
- » Lieu : dans votre institution, dans un espace au calme mis à disposition par vos soins
- » Le thème est défini avec l'institution au départ de son évaluation des besoins et problématiques rencontrées sur le terrain
- » Informations et inscriptions : sandrine.jacques@psppl.be

Rens. par tél. (04 342 35 12), fax (04 342 90 96)
ou mail (info@psppl.be)

■ La PFSPEF – Plate-forme de Verviers

« Questionner sa pratique – Echange de pratiques pour les référents des MRS »

- » Public : référents palliatifs
- » Intervenants : professionnels de la PFSPEF
- » Dates : à fixer en 2020 – horaire de 14h30 à 16h00
- » Lieu : PFSPEF- Espace Marne, Rue de la Marne, 4 à 4800 Verviers
- » Renseignements : 087 23 00 16 ou verviers.coordination@palliatifs.be

La Plate-forme de soins palliatifs de l'Est francophone organise des modules spécifiques sur site, à la demande.

Législation et soins palliatifs

Approche du deuil

Déclarations anticipées

Constructions de projets spécifiques après analyse de la demande

Utilisation des carnets d'expression pour les enfants « Le temps qui reste » et « Depuis que tu n'es plus là »

Séances de sensibilisation pour présenter le dossier pédagogique « La mort fait partie de la vie : l'école en parle ! » (édition enrichie) et les carnets « Le Cycle de la vie » (cycle 5-8 ans et 8-12 ans)

Plus d'infos par tél. (087 23 00 16) ou mail (verviers.formations@palliatifs.be).

JANVIER 2020

8/1/2020

ACTIVITÉ POUR ENDEUILLÉS

Café-Deuil

Moment de rencontre dans un lieu ouvert où chacun peut venir partager ce qu'il vit ou a vécu à la suite de la perte d'un être cher proposé par l'association « Un deuil à vivre ». Une écoute bienveillante de professionnels et de bénévoles de l'association. Un lieu de partage, une possibilité de se dire, de se poser.

- » Lieu : ARCSPHO, Chaussée de Renaix, 140 à 7500 Tournai
- » Horaire : de 14h à 16h
- » Rens. : Un deuil à vivre : 069 84 15 51 ou sur www.undeuilavivre.be

29/1/2020

CYCLE DES CONFÉRENCES DE LA PFSPEF

La communication soignant-soigné : enjeux et défis

Pour ce cycle de conférences, six orateurs de renom seront invités à nous faire part de leur vision de la communication en fonction de leur domaine de prédilection.

- » Organisé par la Plate-Forme de Soins Palliatifs de l'Est Francophone (PFSPEF)
- » Intervenant : Steven Laureys, neurologue, professeur de clinique au département de neurologie (U Liège)
- » Lieu : Le Tremplin, Rue du Moulin, 30a à 4820 Dison
- » Renseignements et contacts : PFSPEF – 087 23 00 16

FEVRIER 2020

5/2/2020

ACTIVITÉ POUR ENDEUILLÉS

Café-Deuil

- » Voir ci-avant

8/2/2020

SYMPOSIUM EN SOINS CONTINUS

De 'no limit' à 'nos limites'... Quand les situations mettent nos tolérances à l'épreuve

Il arrive, dans nos métiers du soin, qu'une situation ou un patient éveille en nous un sentiment d'incompréhension, d'irritation ou de colère ; que notre manière de soigner en soit impactée, et que notre idéal du bon soignant (et du bon patient) s'en trouve altéré. Comment identifier ce qui, chez les patients ou dans les situations, met notre tolérance à l'épreuve ? Quelles sont les (nos ?) ressources ou stratégies pour maintenir la relation et tendre vers les meilleurs soins possibles ? Ces questionnements seront abordés sous différents angles durant la journée.

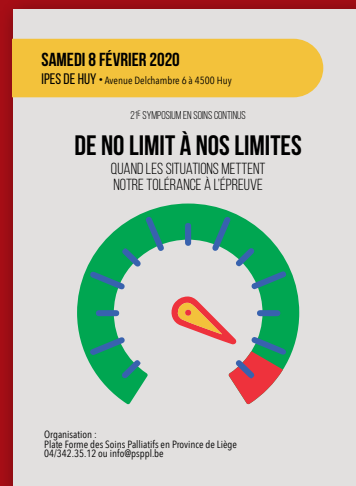
- » Organisé par l'ACH et la PSPPL
- » Lieu : IPES de Huy, Avenue Delchambre, 6 à 4500 Huy
- » Bloquez la date dans vos agendas
- » Renseignements : info@psppl.be ou 04 342 35 12

19/2/2020

CYCLE DES CONFÉRENCES DE LA PFSPEF

La communication soignant-soigné : enjeux et défis

- » Voir date du 29/1/2020
- » Intervenant : Benoît Grauls, juriste, philosophe et éthicien
- » Lieu : Le Tremplin, Rue du Moulin, 30a à 4820 Dison
- » Renseignements et contacts : PFSPEF – 087 23 00 16



MARS 2020

4/3/2020

CYCLE DES CONFÉRENCES DE LA PFSPEF

La communication soignant-soigné : enjeux et défis

- » Voir date du 29/1/2020
- » Intervenant : Eric Salmon, médecin spécialiste en neuropsychiatrie, docteur en sciences biomédicales expérimentales et spécialiste en médecine nucléaire
- » Lieu : Le Tremplin, Rue du Moulin, 30a à 4820 Dison
- » Renseignements et contacts : PFSPEF – 087 23 00 16

7/3/2019

COLLOQUE

Choisir sa fin de vie

- » Organisé par la Plate-forme de Concertation des Soins Palliatifs en Province de Luxembourg



- » Lieu : Haute Ecole Robert Schuman, Rue de la Cité, 64 à 6800 Libramont

- » Participation : 60 € (repas inclus)

- » Accréditation en éthique et économie - reconnaissance formation continuée

- » Renseignements : 084 43 30 09

- » Réservation en ligne www.librairie.be/tickets/colloque_asppl

7-8/3/2020

FORUM INTERNATIONAL

Le deuil et les dimensions invisibles de la conscience : conférences, témoignages

- » Organisé par l'asbl Approches Transpersonnelles
- » Lieu : Université de Liège, Salle Noppius – Galerie Opéra, Place de la République française, 35 à 4000 Liège
- » Entrée : 210€ avant le 31/11/2019, 250€ (Etudiants 150€)
- » Programme et inscription : www.deuil-conscience.com/

AVRIL 2020

1/4/2020

CYCLE DES CONFÉRENCES DE LA PFSPEF

La communication soignant-soigné : enjeux et défis

- » Voir date du 29/1/2020
- » Intervenant : Jean-Michel Longneaux, philosophe et éthicien
- » Lieu : Le Tremplin, Rue du Moulin, 30a à 4820 Dison
- » Renseignements et contacts : PFSPEF – 087 23 00 16

MAI 2020

6/5/2020

CYCLE DES CONFÉRENCES DE LA PFSPEF

La communication soignant-soigné : enjeux et défis

- » Voir date du 29/1/2020
- » Intervenant : Jean-François Grimmiaux, médecin généraliste
- » Lieu : Le Tremplin, Rue du Moulin, 30a à 4820 Dison
- » Renseignements et contacts : PFSPEF – 087 23 00 16

JUIN 2020

10/6/2020

CYCLE DES CONFÉRENCES DE LA PFSPEF

La communication soignant-soigné : enjeux et défis

- » Voir date du 29/1/2020
- » Intervenant : Véronique Gallo, humoriste
- » Lieu : Le Tremplin, Rue du Moulin, 30a à 4820 Dison
- » Renseignements et contacts : PFSPEF – 087 23 00 16

Coordonnées des plates-formes et des équipes de soutien

Hainaut

- ARCSPHO - Association Régionale de Concertation sur les Soins Palliatifs du Hainaut Occidental**
Chaussée de Renaix, 140 • 7500 Tournai •
☎ 069 22 62 86 - ☎ 069 84 72 90 • arcspho@skynet.be
Equipe de soutien - ARCSPHO
Chaussée de Renaix, 140 • 7500 Tournai •
☎ 069 22 62 86 - ☎ 069 84 72 90 • arcspho@skynet.be
- Reliance - Association régionale des soins palliatifs de Mons-Borinage, la Louvière, Soignies**
Rue de la Loi, 30 – 7100 La Louvière • ☎ 064 57 09 68 -
☎ 064 57 09 69 • reliance@belgacom.net
Equipe de soutien - Reliance
Rue de la Loi, 30 – 7100 La Louvière • ☎ 064 57 09 68 -
☎ 064 57 09 69 • reliance@belgacom.net
- Plate-Forme de Concertation en Soins Palliatifs du Hainaut oriental**
Espace Santé • Boulevard Zoé Drion, 1 • 6000 Charleroi
• ☎ 071 92 55 40 - ☎ 071 70 15 31 •
soins.palliatifs@skynet.be
Equipe de soutien – Charleroi sud – Hainaut (Arémis)
Espace Santé • Boulevard Zoé Drion, 1 • 6000 Charleroi
• ☎ 071 48 95 63 - ☎ 071 48 60 67 •
aremis.charleroi@skynet.be

Brabant wallon

- Pallium - Plate-forme de Concertation en Soins Palliatifs du Brabant wallon**
Avenue Henri Lepage, 5 • 1300 Wavre • ☎ 010 39 15 75
• pallium@palliatifs.be
Equipe de soutien - Domus
Rue de Bruxelles, 8-10 • 1300 Wavre • ☎ 010 84 15 55
- ☎ 010 81 84 09 • info@domusasbl.be

Namur

- Association des Soins Palliatifs en Province de Namur**
Rue Charles Bouvier, 108 • 5004 Bouge •
☎ 081 43 56 58 - ☎ 081 43 56 27 • info@asppn.be
Equipe de soutien - l'Association des Soins Palliatifs en Province de Namur
Rue Charles Bouvier, 108 • 5004 Bouge •
☎ 081 43 56 58 - 0496 21 41 42 - ☎ 081 43 56 27 •
es@asppn.be

Luxembourg

- Plate-forme de Concertation en Soins Palliatifs de la Province de Luxembourg**
Rue Victor Libert, 45, boîte 4 • 6900 Marche-
en-Famenne • ☎ 084 43 30 09 •
soinspalliatifs.provlux@outlook.be



Equipe de soutien - Au fil des Jours

Rue des Récollets, 1 • 6600 Bastogne •
☎ 061 28 04 66 - ☎ 061 23 12 11 •
valerie.vandingenen@mutsoc.be

Equipe de soutien - Accompagner

Route de Houffalize, 1 • 6600 Bastogne •
☎ 061 21 26 54 - ☎ 061 24 01 65 •
equipesoutien@accompagner.net

Liège

- Plate-forme des Soins Palliatifs en Province de Liège**
Boulevard de l'Ourthe, 10-12 • 4032 Chênée •
☎ 04 342 35 12 • info@psppl.be
Equipe de soutien - Delta
Boulevard de l'Ourthe, 10-12 • 4032 Chênée •
☎ 04 342 25 90 - ☎ 04 342 57 78 • info@asbldelta.be
- Plate-forme de soins palliatifs de l'Est francophone**
Rue de la Marne, 4 • 4800 Verviers • ☎ 087 23 00 16 -
☎ 087 22 54 69 • verviers@palliatifs.be
Equipe de soutien - Plate-forme de soins palliatifs de l'Est francophone
Rue de la Marne, 4 • 4800 Verviers • ☎ 087 23 00 10 -
☎ 087 22 54 69 •
verviers.equipesoutien@palliatifs.be
- Palliativpflegeverband der Deutschsprachigen Gemeinschaft**
Hufengasse, 65 • 4700 Eupen • ☎ 087 56 97 47 -
☎ 087 56 97 48 • palliativ.dg@skynet.be
Equipe de soutien - Palliativpflegeverband der Deutschsprachigen Gemeinschaft
Hufengasse, 65 • 4700 Eupen • ☎ 087 56 97 47 -
☎ 087 56 97 48